

Paraissant le Mardi et Jeudi
3 - RUE HART - 3
Les Trois - Rivières,
P.Q.
Tél 640 Casier 170

LE BIEN PUBLIC

Abonnement - par Année
CANADA -- \$2.00
ETATS-UNIS \$3.00
PAYABLE D'AVANCE.

20ème ANNÉE - No 47

LES TROIS-RIVIERES, LE MARDI, 27 NOVEMBRE 1928

DEUX SOUS LE NUMERO

Imposantes Funérailles de M. Prime Sarasin, sr.

Sa Grandeur Monseigneur Cloutier et Sa Grandeur Monseigneur Comtois assistent au service funèbre

Vendredi dernier, avaient lieu à la Cathédrale les funérailles de M. Prime Sarasin, père, décédé à l'âge de 78 ans et 7 mois. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Donat Grimard assisté de MM. les abbés Georges Biron et A. Milot, comme diacre et sous-diacre.

Au choeur on remarquait: Sa Grandeur Monseigneur Cloutier accompagné de Mgr J.-E. Paquin, P.D., et de M. le chanoine F. Boulay; Sa Grandeur Monseigneur A.-O. Comtois; plusieurs prêtres; les Frères des Ecoles Chrétiennes. La chorale de la Cathédrale chanta pieusement la messe des morts.

Les porteurs étaient: MM. Georges Morrissette, Roch Sawyer, Ulédric Carignan, Cyrille Rouette, Pierre Blais et Willie Larivière.

Dans le cortège on remarquait: ses fils Louis Sarasin, Prime Sarasin, Roméo Sarasin, son gendre Roméo St-Jacques, ses petits-fils Jacques Sarasin, Louis et Paul St-Jacques, ses frères Xavier Sarasin et Thomas Sarasin, ses neveux Gôme et Rosaire Sarasin, Charles-L. Arcand et J.-Alfred Leduc.

Un grand nombre de personnes accompagnant la dépouille mortelle.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathies parmi lesquels on relève:

Tributs honoraires

Petits enfants: Jacques Sarasin, Marguerite et Louis-Paul St-Jacques, une gerbe; M. et Mme L.-Oscar St-Jacques, Ahuntsic, une gerbe; familles Rosaire et Raoul Sarasin, Montréal, une couronne; familles L.-H. Lehoucq et J.-Alfred Laroc, Montréal, une croix; famille David Larivière, un ancre; M. Albert Along, une gerbe; M. et Mme Emile Gariépy, une couronne; Mlle du Bureau et Gardes-Malades de la Metropolitan, une couronne; Personnel des Agents de la Metropolitan Life, une couronne; familles Morrissette et Vanasse, une couronne; Pacifique Canadien, Dépt. Service des Voyageurs, une couronne;

Offrandes de messes

M. et Mme Lorenzo Leseau, Baillié, 2 messes; famille Phil. Verrette, Cap-de-la-Madeleine, 1 privilège; famille Alfred Panne-ton, 3 messes; M. et Mme Paul Boucher, 2 messes; Mlle Marie-L. Brunelle, G.-M., 2 Priv.; M. et Mme Edouard Bellefeuille, 1 Grand-Messe; Mme Jacques St-Jacques, Lakeside, 1 couronne; Personnel Metropolitan Life Insurance Co., 2 Grand-Messes; M. et Mme Cyrille Perreault, Cap-de-la-Madeleine, 2 messes; famille Henri No-bert, 2 messes Priv.; Mlle Azilda Larivière, Pari, à 1,520; Mlle Annie Sarazin, 1 messe; famille Arthur Spénard, 2 messes; M. et Mme Donat Rochelleau, 2 messes Priv.; M. et Mme J.-A.-D. Chagnon, N.P., 1 messe Priv.; Mlle Jeanne Dupont, 2 messes Priv.; M. et Mme J.-E. Grégoire, 1 messe Priv.; M. Gustave Laurin, 2 messes Priv.; M. Maurice Laurin, 2 messes; famille Honoré Bédard, 1 couronne; M. et Mme Irénée Chénard, 2 messes; Association Anciens Elèves D.L.S., 1 Grand-Messe; P.-H. Marinneau, 2 messes; Mme Edouard Godin, 1 messe Priv.; famille Alfred Panne-ton, 3 messes; M. et Mme Joseph Géli-nas, 2 messes; Mme Rodolphe Bei-letz, 1 messe; Mme Tom Lord, 1 messe; M. et Mme Théophile Jourdain, 2 messes Priv.; famille John Bourgeois, 4 messes; M. l'abbé Charles-E. Bourgeois, 4 messes; Mlle Caroline et M. Camille Di-dier, 2 messes; Mlle Elmière Sara-zin, 1 messe Priv.; M. et Mme Pierre Levasseur, 2 messes; M. et Mme Jules Lacroix, 1 Grand-Messe famille Prime Sarasin, 5 Grand-Messes; famille Harmonidas Ri-vard, 1 Grand-Messe; familles Des-marteaux et Calhoun, Maison-neuve, 90 messes; M. et Mme Alexandre Godin, 1 messe; M. et Mme Na-poléon Jourdain, 1 Grand-Messe; M. et Mme J.-H. Robichon, 1 Grand-Messe; M. et Mme Arthur Guimond, 1 messe Priv.; M. E-douard Bourque, 1 messe Priv.; M. et Mme F.-X. Sarasin, 1 Grand-Messe; Mlle G.-Din, 3 messes Priv.; M. et Mme Georges Héroux

2 messes; M. et Mme Adrien Belle-feuille, 1 couronne; M. et Mme Dominique Toupin, 2 messes; M. et Mme Narcisse Fourassa, 1 couronne; M. et Mme J.-B. Poli-quin, 1 messe Priv.; M. et Mme Alfred Aubry, 1 messe Priv.; M. et Mme O. Duperron, Viauville, 60 messes; famille Willie Larivière, 1 messe Priv.; Mme J.-A. Laroche, 1 Grand-Messe; M. Aubert Trau-deau, 1 Grand-Messe; Mlle Fleury, 3 messes; M. Jules Fecteau, 1 Grand-Messe; Mme Joseph Pagé, Sr, Montréal, 2 Grand-Messes; M. Horace Garant, Ste-Marie de Beauce, 2 messes Priv.; famille J.-Alphonse Trudel, 1 Grand-Messe; Lionel Roberge, Québec, 2 messes Priv.; familles Girard, Leblanc & Valade, Viauville, 210 messes; M. et Mme J.-A. Lefebvre, 1 Grand-Messe; famille Arthur Bettez, M.P.P., 2 messes Priv.; M. et Mme Emile Halin, 2 messes; M. J.-Ernest Bouillé, 1 messe Priv.; M. et Mme Napoléon Lamy, 4 messes; M. Frédéric Poliquin, 2 messes; M. et Mme Richard Fer-ron, 4 messes; Mlle Judith et Juliette Lemire, 2 messes; Mlle Marie Toupin, 2 messes Priv.; famille Joseph Landry, 1 messe Priv.; Mlle Maria Dugré, 2 messes Privilégées; M. Maurice Géli-nas, 3 messes Priv.; M. Louis Duguay, 1 couronne; M. et Mme Cyrille Rouette, 2 messes Priv.; Le Juge et Mme P.-X. Lacoursière, 1 messe Priv.; M. et Mme Arthur Spénard, 2 messes Priv.; M. et Mme Nap. Godin, 1 couronne Priv.; M. et Mme Joseph St-Charles, Montréal, 180 messes; M. et Mme Charles-L. Arcand, 1 Grand-Messe; M. et Mme Antonio Héroux, 1 Couronne; M. Jules Cloutier, 1 couronne; l'Hon. et Mme Jacques Bureau, 1 Grand-Messe; famille Ulédric Carignan, 1 Grand-Messe; M. et Mme Hector-E. Bachand, 1 Grand-Messe; M. Thomas Cooke, 1 messe; Mme Majorique Lafon-taine, 1 messe Priv.; M. et Mme Joseph Doyon, 2 messes Priv.; M. et Mme Philippe Nobert, Montréal, 5 messes; M. et Mme Armand Godin, 1 messe Priv.; Mlle Gertrude Bachand, 1 Grand-Messe; M. et Mme Norman La-belle, 4 messes; M. et Mme L.-P. Mercier, N.P., 1 Grand-Messe; M. et Mme Irénée Bergeron, 3 messes.

Bouquets spirituels

Mlle Morrissette, Mlle Ida Ryan, famille Roch Sawyer, Mme Charles Vadeboncoeur, Mlle Eva Moreau, M. et Mme J.-J. Gillet, Montréal; M. Adolphe Sénéchal, Lakeside; M. et Mme Joseph Lamotte, Les Religieuses et Elèves du SS. N.X. de Jésus-Marie, Ste-Jeanne-de-Chantal; la famille Dolphis Hamelin, M. et Mme J.-A.-V. Gaudin, M. et Mme Edouard Lamotte, M. et Mme Alphonse Courteau, Mlle Angéline Gravel, Madeleine Bellefeuille, les familles Gascon et Bourgeois, Charles Caron, J.-Ble Loranger, MM. et Mmes Edouard Lamotte, Gaston Sénéchal, Lake-side; M. et Mme Ernest Bédard, MM. Marcel et René Lefebvre, M. et Mme Benj. Héon, Mlle Azilda Larivière, Laura Leblanc, famille J.-A. Robillard, Mlle Délia Beaudry, famille Octave Germain, Ste-Anne-de-la-Pérade; Mlle Rita Bellefeuille, Mme et Mlle Harnois, Mlle Yvonne Desaulniers, Man-t-réal; Mlle Corinne-P. Beauchemin, Les Chutes Shawinigan; MM. et Mmes Henri Bourassa, Léonce Ga-gnon, Alexandre Sénéchal, Lakeside; M. et Mme Albert Giroux, M. et Mlle C.-B. St-Pierre, MM. et Mmes Napoléon Alarie, Patrick Parenteau, Mlle Laura Aubry, Maïson Hudon, Orsuli, Limitée, Montréal; famille Armand Poitier, Mme Lucien Lajoie, Mlle Georgianna Aubry, Institutrice; MM. et Mmes Joseph Hart, J.-A. Goulet, F.-X. Bergeron, M. J.-W. Octave Cloutier, Mme et Mlle Germaine Romain, Mlle Délia Beaudry.

MM. et Mme Willie Michelin, Donat Parent, J.-Armand Labonté, J.-Oscar St-Pierre, Maurice Ar-cand, sr. Ernest Dion, A. Des-lauriers, E. Guilbert, J.-S. Rivard, J.-O. Chénavey, L.-L. Durand, G.-L. l'Heureux, Sévère Laperrière, Jacques Bellefeuille, L.-Arsène Pi-naud, Joseph Dufresne, J.-E. Le-mire, J.-Alf. Turgeon, Nap. Jour-dain, Arthur Bettez, M.P.P., M. Georges Paris, et le Personnel de la Metropolitan, des Chutes Shawinigan; les familles Joseph Bettez, Elie Leblanc, Joseph Hamel, John-B. Richer, Xavier Girard, Henri Bureau, Simon Ri-chard, L.-T. Ducharme, Mme J.-I.-M. Marchand, Maskinongé;

MEMORABLES FETES SCOLAIRES A GRAND'MERE

Présidées par M. J.-A. Crête, Président de la Commission Scolaire

DISTINGUES VISITEURS

C'était grande fête dimanche dernier chez tous nos concitoyens qui s'occupent activement de la chose scolaire en notre ville. En effet, de belles et mémorables cérémonies ont marqué la bénédiction de l'Externat St-Louis-de-Gonzague, pour les jeunes filles, et laquelle école est dirigée par les Révères Dames Ursulines, mais qui est sous le contrôle de la Commission Scolaire de notre ville.

L'organisation de cette fête avait été mise entre les mains du président de la Commission M. J.-A. Crête et grâce à son dévouement, de même qu'à l'aide efficace qu'il reçoit de ses confrères les commissaires Olivier Lafond, Alfred Lessard, J.-L. Champagny et A.-E. Lampron, ainsi que du secrétaire M. Fayocet Auguste Desjéts, la population de Grand'Mère a assisté à une des plus imposantes cérémonies qui se puisse voir.

La cérémonie religieuse de la bénédiction de cet imposant édifice, orgueil de notre ville, a été présidée par Mgr Chartier, Supérieur du Séminaire des Trois-Rivières, représentant les autorités religieuses diocésaines, assisté de M. l'abbé H. Trudel, curé de Grand'Mère.

Immédiatement après la cérémonie religieuse le public fut appelé à entendre des orateurs distingués qui, tour à tour, eurent des paroles élogieuses à l'adresse de nos autorités scolaires et du public de Grand'Mère, qui ne ménagent ni leurs talents, ni leur énergie et les sacrifices pécuniaires pour l'avancement de l'éducation en notre ville.

Le Président de la Commission Scolaire, M. J.-A. Crête, en termes choisis présenta les orateurs.

Ce fut Mgr Chartier, qui fut appelé à porter la parole le premier.

"Messieurs de la Commission Scolaire de Grand'Mère, dit-il, mes premières paroles sont des paroles de remerciements à votre adresse, pour l'invitation que vous avez bien voulu me faire d'assister et de présider à cette cérémonie religieuse de la bénédiction de ce vaste et imposant édifice. Pour l'oeuvre de l'éducation de vos enfants, vous de l'autorité scolaire, et vous pères de famille, vous n'avez ménagé ni les sacrifices ni le dévouement dans l'intérêt de cette grande cause de l'éducation de vos enfants. Tous ces monuments scolaires qui font l'orgueil de votre ville et que je ne

cesse d'admirer sont autant de témoignage qui prouveront à cette génération et celles qui vous suivront que vous avez donné généreusement dans la voie du progrès et de l'avancement des choses de l'éducation. A ces temples imposants dédiés à l'éducation, vous avez joint un choix heureux dans les instituteurs et institutrices qui ont la direction de ces écoles. Que ne puissiez-vous faire de meilleur choix qu'en remettant aux Révères Dames Ursulines, l'enseignement de vos jeunes filles. Elles sont les dignes continuatrices de ces premières missionnaires qui, venues de la vieille Mère-Patrie, ont formé cette génération de canadiennes qui font l'orgueil non seulement de cette Province mais du continent. Imbues de l'esprit du sacrifice, ne demandant que le bien moral de vos filles, se dévouant sans cesse à leur inculquer les sciences qui en feront des gloires de la génération qui pousse, ces dévouées religieuses donnent le meilleur d'elles-mêmes pour vous remplacer parents chrétiens. Soyez fiers, soyez heureux car entre leurs mains, vos enfants sont sous la garde de Dieu.

L'éminent orateur se servait des paroles rituelles contenues dans l'office de la bénédiction dit: "Seigneur que la grâce du Saint-Esprit repose sur cette maison, sur les maîtres et les enfants qui l'habitent; accordez à ces institutrices l'esprit de la science, accordez à ces enfants la grâce de bien entendre et de mettre en pratique ces belles vertus morales, ces connaissances intellectuelles qui leur seront enseignées — Que la grâce de Dieu féconde le travail des maîtres et fasse germer dans le coeur et les intelligences des enfants toutes ces facultés qui leur seront inculquées, par leurs maîtres. Et, par la grâce divine, cette Institution formera des femmes fortes, des femmes vertueuses, des femmes instruites qui feront l'honneur de votre ville et la gloire de la société.

M. le Curé H. Trudel

Le président invite ensuite le curé de la paroisse M. l'abbé H. Trudel à prendre la parole:

"Je voudrais avoir le don de la parole et avoir les connaissances en éducation de mon éminent prédécesseur Monseigneur Chartier, pour intéresser comme je le désire, mes aimables auditeurs. Je fiant à mes humbles talents, j'accepte quand même cette invitation de Monsieur le Président et mes premières paroles sont, comme celles de Mgr Chartier, des éloges bien mérités, certes, à l'adresse de la Commission Scolaire de Grand'Mère, d'avoir élevé ce monument à l'éducation, où la jeunesse de Grand'Mère viendra s'instruire. Je profite aussi de cette occasion, et ce devoir m'est agréable, de dire aux parents, à vous contribuables de Grand'Mère, de seconder dans toutes les mesures du possible, et j'ajoute aussi que c'est votre devoir de le faire, de seconder, dis-je, vos autorités scolaires pour la continuation de leur oeuvre. Vous, parents, vous contribuables de Grand'Mère, sachez que vos écoles, vos collèges, vos convents sont des sanctuaires et ne sont que le prolongement des sanctuaires sacrés de vos églises. Intéressez-vous à vos écoles, appuyez vos autorités, appuyez vos instituteurs, c'est votre devoir et vous le devez pour la bonne formation de vos enfants. Cette bonne éducation, commencée au foyer, sous l'œil vigilant des parents, elle se continuera sous la surveillance des maîtres, et l'école, ce sanctuaire remplacera la maison. Tous les mois, je me fais un devoir de faire la visite de nos écoles, et je constate malheureusement que chez quelques enfants les succès n'arrivent pas à de bons résultats. A qui la faute, si ce n'est aux parents qui ne se corrigent pas et mettent même des obstacles aux instituteurs qui les remplacent, à l'école et qui, cependant, ne veulent que le bien de vos enfants. Soutenez l'autorité des maîtres, soutenez l'autorité de votre Commission Scolaire et en même temps vous soutiendrez et garderez votre propre autorité.

Trois pouvoirs doivent et se font un devoir de se donner la main, de se masser pour assurer les succès de l'éducation. En cette Province, heureusement, c'est un fait accompli que les parents, le Département de l'Instruction Pu-

blique et l'Eglise travaillent de concert pour le bien de l'éducation.

Les parents se doivent à eux-mêmes d'assurer à leurs enfants un degré d'éducation que leur permet leurs moyens, l'état, par son aide pécuniaire, son administration matérielle, seconde admirablement bien, surtout en cette Province, les parents dans leurs devoirs. Un troisième pouvoir vient s'ajouter, et s'intéresse fortement à nos enfants, c'est l'Eglise. C'est l'Eglise qui doit veiller d'une manière toute spéciale à la bonne formation des enfants. L'enfant quand il sera devenu grand n'aura pas seulement besoin de connaissances intellectuelles, pour faire un bon citoyen, il lui faudra de la formation du coeur. Il faudra que cet enfant ait de la droiture, du caractère, des vertus qui en feront un citoyen bien pensant. L'Eglise se charge avec honneur et un devoir de cette formation chrétienne. Ce rôle magnifique, l'Eglise n'a pas manqué de le remplir et elle ne faillira pas à la tâche.

De cette coopération entre vous, parents chrétiens, vous de l'autorité scolaire et l'Eglise sortira de nos écoles une génération d'hommes de coeur, d'hommes vertueux, d'hommes de caractère qui seront des facteurs importants dans l'ordre civil, l'ordre religieux et la société en général.

M. l'abbé Deschênes, curé de la paroisse St-Jean-Baptiste de Grand'Mère est aussi appelé à dire quelques mots. Monsieur le Curé Deschênes s'associe à Monseigneur Chartier et à Monsieur le Curé Trudel pour féliciter la Commission Scolaire de notre ville des magnifiques maisons scolaires qu'elle possède pour la gloire et l'honneur de Grand'Mère et pour l'avancement de l'éducation en notre ville.

A suivre jeudi

S. G. MGR CLOUTIER EN FLORIDE

Sa Grandeur Monseigneur Cloutier est parti hier soir, pour un séjour de quelques mois en Floride dans l'intérêt de sa santé.

Monseigneur l'abbé Georges Biron accompagne Sa Grandeur.

CHANGEMENTS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Monseigneur Cloutier, les changements ecclésiastiques suivants se feront cette semaine:

M. l'abbé Alexandre Lavergne, curé à St-Thimothée, est nommé curé à St-Léon, succédant à M. l'abbé Pierre Boulay, en repos pour cause de maladie; M. l'abbé Alphonse Lessard, curé à St-Edouard, remplace M. l'abbé Lavergne à St-Thimothée; M. l'abbé J. Ophé-Eugène Lamy vicaire à La Pointe-du-Lac, est nommé curé à St-Edouard; M. l'abbé Léopold Rom-pron, vicaire à St-Séverin remplacera M. l'abbé Lamy à la Pointe-du-Lac.

Monsieur l'abbé Antonio Mag-nan, en repos depuis quelques mois, exercera désormais le ministère à Saint-Philippe.

Un accident d'auto près de Ste-Flore

Mlle Bernadette Boisvert de la rue Richard, qui s'en allait visiter des parents à Grand'Mère, a perdu l'avie hier après-midi, alors que la machine qui la portait, avec Mlle Florida Dubé, Alexandre Héroux et Léo Pellerin, capota dans un fossé près de Ste-Flore, par suite d'une fausse manoeuvre. M. le Dr Omer-E. Desjardins qui passait par là quelques minutes après l'accident prodigua les premiers soins aux blessés qui avaient été transportés chez M. Odilon Géli-nas. On appela immédiatement un prêtre à Ste-Flore. La victime expira sans avoir repris connaissance. Seul des autres passagers M. Léo Pellerin souffre de blessures légères. M. le Coroner Chandonnet a tenu une enquête hier après l'accident et a rendu le verdict de mort accidentelle.

Sa Grandeur Monseigneur Comtois bénit un superbe carillon à Louiseville

Eloquent sermon de M. l'abbé J.-E. Carrière

Nombreux parrains

Une cérémonie de grande solennité s'est déroulée dimanche dernier alors que Sa Grandeur Monseigneur Comtois a fait la bénédiction solennelle du nouveau carillon que les fidèles de Louiseville et de la paroisse de St-Antoine de la Rivière-du-Loup viennent d'offrir à leur église récemment reconstruite.

La cérémonie eut lieu vers les trois heures et se termina vers les quatre heures et demie après que les parrains et marraines et les nombreux visiteurs eussent fait vibrer les nouvelles cloches.

Sa Grandeur Monseigneur Comtois était accompagné de M. le Chanoine François Boulay, curé de la cathédrale, et ancien curé de Louiseville et de l'abbé G. Laquerre, curé de Ste-Ursule. Mgr Paquin dirigeait les cérémonies. M. le chanoine Dusablou, curé de la paroisse, souhaita la bienvenue à Sa Grandeur Monseigneur Comtois puis le sermon fut donné par M. l'abbé J.-E. Carrière, curé au St-Rédempteur, à Hull.

L'éloquent prédicateur commenta avec grand succès ces paroles des Saints Livres: "Mes brebis entendent ma voix et elles me suivent".

L'orateur rappelle l'importance des cloches et ce qu'elles enseignent aux fidèles.

Nous ne sommes plus aux jours de la grande prédication de Christ en Judée et en Galilée, les réalités ont fait place aux paraboles dont le divin Maître émaillait son enseignement. Mais c'est encore la même voix qui se fait entendre du haut de la chaire de vérité et la cloche, du haut de sa tour élevée chante la joie du peuple chrétien comme elle pleure à ses heures avec les fidèles qui souffrent. C'est cette grande voix de la parole divine qui a fait le peuple canadien ce qu'il est; c'est cette parole qu'ont prêchée nos grands évêques, nos missionnaires; c'est cette grande voix que la cloche rappelle tous les jours et dont le souvenir est si cher.

Après avoir procédé à la bénédiction des nouvelles cloches Sa Grandeur Monseigneur Comtois, s'adresse à la foule et commente en quelques paroles tout évangéliques: "Si aujourd'hui vous entendez ma voix n'endurcissez pas vos coeurs. Sa Grandeur rappelle les souffrances endurées par la population depuis le jour où le feu rasait le temple magnifique qui fut, il y a la joie de tous.

L'église nouvelle brille avec autant d'éclat que l'ancien temple. Jusque-là votre église était sans voix, mais aujourd'hui vos cloches lui donneront son ancienne splendeur. Ecoutez la voix de vos cloches, c'est la voix de Dieu. C'est aussi la voix du peuple. Puis il invite les parrains et les marraines à se montrer généreux pour les nouvelles baptisées.

Aux côtés de Sa Grandeur Monseigneur Comtois, on remarquait: Mgr Napoléon Caron, P.D., MM. les abbés Elzéar S. de Carufel, curé d'Yamachiche; M. Desaulniers, du

Séminaire des Trois-Rivières; A. Trudel, curé de St-Sévère; V. Pafard, vicaire à St-Nobert; A. Desjéts, et les deux vicaires de la paroisse, MM. les abbés Lucien Paquin et Antonio Beaudry.

Nous avons remarqué: MM. les Marquilliers Charles Richard, No-bert Sylvestre, Edouard Lesage, Augustin Giguère, MM. et Mmes W. Gagnon, M.P.P., Dr Lionel Plante, Dr A. Milot, M. le maire et Mme Martin, MM. et Mmes Dr A. Milot, Dr A. Legris, Dr Lucien Plante, E. Ferron, avocat; J.-A. Ferron, notaire; Dr L. Géli-nas, D. Noël, Nap. Lacombe, E. La-combe, A. Lacombe, U. Lemire, J. Bourassa, N. Lesage, W. Lacombe, W. Héroux, J. Milette, F. Fréchet-te, Hubert Globensky, P. Picard, A. Durand, J. Desjardins, L. Lamirande, C. St-Jean, T. Vanasse, A. Ringuette, Arthur Lamy, J. Parent, A. Trépanier, Alfred Ri-nguette, A. Contu, notaire; H. Bé-land, J.-A. Buisnière, E. Lesage, F.-X. Lafleur, Dr Caron, J.-T. Bé-land, E. Béland, E. Noël, M. Côté, E. Loranger, C.-E. Dampousseau, G. Plante, G. Caron, J. St-Antoine, P. Desrosiers, A. Savoie, Armand Savoie, A. Auger, l'Hon. Sénateur Legris, W. Laurent, A. Laurent, A. Clément, D. Lafontaine, B. Dampousseau, X. Vanasse, J. Laféche, H. Laféche, A. Grenier, L. Ricard, A. Desaulniers, L. Voisard, J. Lescardre, D. Cadieux, Louis Caron, F. Caron, E. Frigon, Alf. Savoie, E. Picotte, L. Bellemare, C.-E. Ricard, E. Ricard, J. Lamy, Jos. Saucier, Jos. Lessard, Alexandre Plante, I. Plante, F. Plante, Nap. Clermont, A. Brousseau, N. Lafrenière, V. Milot, P. St-Pierre, T. Durand, D. Lambert, C.-E. Deschênes, Alexandre Bellemare, Jos.-M. Lessard, W. Piché, P. Dusablou, T. Lebel, Henri Béland, Alf. Béland, Georges Béland, D. Foucher, E. Bellemare, E. Brière, D. Bourassa, Joseph Gravel, Jos. Massé, E. Massé, Eug. Archambault, Léo Hébert, A. Lupien, W. Lawler, Alf. Lefebvre, Art. Béland, E. Gaucher, Thomas Caron, D. Pichette, W. Pichette, O. Lemire, O. Rinfret, P. St-Louis, A. Plourde, G. Villeneuve, D. Bourque, C. Godard, J. St-Pierre, A. Bergeron, J. Plante, M. Roy, C. Charette, E. Boucher, T. Roy, N. Chevalier, L. Laplante, Arthur Lacombe, A. Baribeau, O. Faucher, Charles Durand, J. Jutras, M. Gagnon, E. Leblanc, Alb. Plante, Raoul Plante, A. Mineau, N. Pagé, L. Martin, A. Fortin, A. Simard, C.-E. Fortin, D. Lesage, Alf. Lamy, A. Marcotte, E. Paul, O. Pelletier, C.-E. Gauthier, J. Hubert, P. Trépanier, Donat Trépanier, Fr. Béland, A. Doyon, A. Lacerte, J. Baribeau, Narcisse Da-combe, A. Deveau, J. Cloutier, Donat Frigon, J. Jacques, P. Val-lières, A. Peppin, C. Saucier, P. Lafontaine, E. Houle, I. Lapointe, R. Bourassa, F. Paquin, P. Boucher, Antoine Gagnon, I. Béland, Georges Devault, W. Hubert, Z. Lambert, P. Paquin, E. Fournier, F. Livermore, Léo Lafrenière, E. Lessard, F.-X. Masson, F. Rivière, R. Ferron, E. Fortin, Ed. Vallières, F. Leblanc, P.-C.-E. Bergeron, E. Dubeau, Ed. Pagé, E. Deschênes, O. Deveau, Alex. Lajoie, B. Perron, Dr Lindsay, E. Benoit, D. Perrault, V. Niel, A. Sicard, M. Géli-nas, A. Therrien, F. Asselin.

dangereux, et voici ce qui a été dépensé à ce sujet en 1928, comparé à ce qui avait été fait, pendant les 20 années précédentes (le premier chiffre représente les dépenses de l'année 1928): chemins de fer, \$2,741,000, \$3 239,000; municipalités, \$2,853,000, \$2,730,000. Dans cette dernière somme sont compris les \$591,000 fournis par les gouvernements provinciaux.

Pour abolir les traverses à niveau

L'Hon. C.-A. Dunning, annonce que le Gouvernement accordera 2,000,000 de dollars, pour l'abolition des passages à niveau, au Canada. Cette somme sera répartie en dix ans, et la première partie, \$200,000, sera votée à la prochaine session fédérale. Depuis 20 ans, une somme de 4,000,000 de dollars a été accordée à cette fin. Les chemins de fer et les municipalités font aussi leur part. On a calculé qu'il y a 30,102 passages à niveau au Canada, dont 25,591 dans la section rurale du pays; 1,030 ont été abolis depuis 1909. L'année dernière, 310 accidents sont arrivés à ces passages, et cette année, on a déjà enregistré 242. Un effort plus sérieux est au pour faire disparaître ces en-ra-

UN ETRANGE PASSAGER

Un étrange passager danois, originaire de l'île Kaluyt, situé à environ 50 milles au sud du Groënland, est arrivé à Toronto par le Canadien National. Ce passager, on plutôt cette passagère, est une mouette d'espèce assez commune, mais qui, contrairement aux habitudes de ses congénères s'est laissée apprivoiser par le Dr R.-M. Anderson, du Musée National du Canada.

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

ST-NARCISSE

Adieu au monde

Samedi le 17 novembre, Mlle Rachelle Grand-Maison, fille de M. Ephrem Grand-Maison, disant adieu au monde pour entrer au Noviciat des Révères Soeurs de la Providence.

Elle était enfant de Marie et ses compagnes se rendirent à la demeure de ses parents jeudi soir, pour lui faire leurs adieux, de même que d'honneurs souhaités dans sa nouvelle carrière.

Comme gage de leur estime envers leur amie, elles lui offrirent un magnifique cadeau en souvenir de leur dernière et agréable soirée. Un joli bouquet de roses lui fut aussi offert par sa petite nièce Gisèle Cossette au nom de ses parents.

Nos félicitations.

Étaient présentes: Mmes Emélie Dupont, Présidente des Enfants de Marie; Génova Cossette, Conseillère; Berthe Veillette, Sacristine; Brigitte, Alma et Estelle Jacob, Alvina Brouillette, Adeline St-Arnaud, Germaine Garceau, Marie-Ange et Germaine Trépanier, Eugénie Marchessault, Marie Brouillette, Marie et Irène Cossette, Clémence Lord, Cécile Nohet, Elise et Brigitte Gervais, Clotilde et Claire Cossette.

Funérailles

La semaine dernière, avaient lieu dans notre église paroissiale les funérailles de Mme Gilbert Veillette (née Sophie Champagne) décédée à l'âge de 66 ans.

La défunte laisse pour le pleurer outre son époux: deux filles Mme Adélaïde Massicotte, née Antoinette, et Mme Fernand Bronsard.

M. l'abbé Georges Panetton, vicaire de la paroisse, chanta le service et le chant fut très bien rendu par la chorale des hommes et des jeunes filles. Mlle Flore Trudel accompagnait à l'orgue.

M. Willie Garceau conduisit le cortège funèbre et M. François Champagne, frère de la défunte, porta la croix.

Les autres porteurs étaient: MM. Léopold Veillette, Georges Matton, Théodore et Henri Veillette, tous beaux-frères de la défunte.

Mmes Louis Brouillette et Mme Vve Théophile Massicotte, firent la quête.

Il y eut nombreuse assistance de parents et d'amis.

Nos plus sincères sympathies à la famille.

Lundi avaient lieu dans notre église paroissiale les funérailles de Mme Gilbert Bergeron, née Lucienne Dessureault, décédée à l'âge de 66 ans.

Elle laisse pour le pleurer outre son époux: deux fils Alfred et Ernest.

M. l'abbé Léo Paquin, vicaire, fit la levée du corps et M. l'abbé Georges Panetton, vicaire, chanta le service.

Le chant fut très bien rendu par la chorale. Mlle Flore Trudel touchait l'orgue.

M. Joseph-Anselme Cossette conduisit le cortège funèbre et M. Joseph Adam porta la croix.

Les autres porteurs étaient: MM. Tréfontaine, Alfred et Emile Pronovost, Josaphat Rousseau, Jeffrey Gauthier, Argémire Baril.

Mmes Alfred et Ernest Bergeron firent la quête.

Remarqués parmi l'assistance: son époux M. Gilbert Bergeron; ses fils et leurs épouses: MM. et

Mmes Alfred et Ernest Bergeron; ses frères: MM. Samuel et Téléphore Dessureault, de Waterbury, Conn.; sa soeur Mme Alphonse Rousseau et son époux, et un grand nombre d'autres parents et amis.

SAINT-TITE

Funérailles de M. Ferdinand Massicotte

Ces jours derniers, en l'église paroissiale de St-Tite, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis de cette ville et de l'étranger, eurent lieu les imposantes funérailles de M. Ferdinand Massicotte, décédé des suites d'une longue maladie à l'âge de 86 ans.

En outre de son épouse, née Virginie Massicotte, il laisse pour le pleurer, trois filles, dont la Révère Soeur Louise-Gertrude, née Juliette, de Moncton, N.B.; Rosalie, épouse de M. J.-Bte Allaire et Alma épouse de M. F. Bédard, de St-Tite; et trois fils, MM. Josaphat, Donat et Adélaïde Massicotte, de St-Tite. Le défunt laisse aussi cinq autres enfants: Mmes Hubert St-Arneault, et Joseph Massicotte, de Ste-Geneviève-de-Batiscan; Mme Hubert Dessureault, de St-Stanislas; Mme Joseph Chartier, de Champlain; Mme Joseph Laganière, de Grandines; et cinq frères: MM. Eugène, Xavier et Elzéar Massicotte, de Ste-Geneviève-de-Batiscan; Joseph, de Batiscan, et Octave, de Champlain. Il laisse aussi 26 petits-enfants.

Le service fut chanté par M. l'abbé Picotte, assisté de MM. les abbés J.-C. Leblanc et L.-G. Bour-nival.

Le deuil était conduit par M. Joseph Massicotte, frère du défunt. Portaient la dépouille: M. J.-Bte Trudel, Epiphane Ferron, Ernest Trépanier, Emile Périgny, Alfred Robert et Alfred Lefebvre.

Durant le service la collecte fut faite par MM. Xavier et Joseph Massicotte. La chorale de St-Tite, sous la conduite de M. J.-Bte Mercier exécuta la messe harmonisée des morts de Perreault. Mlle Marguerite Dantigny touchait l'orgue.

Suivaient le cortège: la Révère Soeur Louise-Gertrude, accompagnée de la Révère Soeur Philibert, des Soeurs de la Providence, de Moncton, N.B.; MM. et Mmes J.-Bte Allaire, Fleury Bédard, Josaphat, Donat, Adélaïde et Eugène Massicotte, M. et Mme Xavier Massicotte, M. et Mme Elzéar Massicotte, de Ste-Geneviève-de-Batiscan; M. et Mme Joseph Massicotte, de Batiscan; M. et Mme Octave Massicotte, de Champlain; M. et Mme Hubert Dessureault, de St-Stanislas; M. et Mme Joseph Laganière, de Grandines; Mme Vve Joseph Chartier, de Champlain; M. et Mme Xavier Massicotte, de St-Tite; M. et Mme Norbert Mongrain, et M. et Mme W. Lafontaine, de St-Stanislas; Mme Vve Borromée Mongrain, de St-Tite; M. Pierre Grosseau, de Ste-Thécle; M. David Foley, de St-Stanislas; M. et Mme A. Lajoie, des Chutes Shawinigan; M. François Tremblay, des Trois-Rivières; M. Gérard Mongrain, Mlle Lucienne Mongrain, M. et Mme Bédard Dupuis, de St-Tite; M. Alexandre Massicotte, de Batiscan; Mme T. Dessureault, de St-Stanislas; Mme Vve Amédée Dessureault; M. Joseph Massicotte, M. E. Trépanier, MM. M. Robert, Wm Fay, Joseph Marchand, P. Lefebvre et

Mlle Juliette Mongrain, Mme J. Lefebvre, Mlle E. Trudel, Mme Vve Léger Jacob, Mme Joseph Baril, M. J. Trépanier, Mme William Dessureault, MM. Urbain Brouillette, Aloys Dessureault, Mlle Crête, le notaire Phil. Germain, M. P. Lefebvre, M. Oct. Lefebvre, M. Réal Carpentier, Mlle Yvonne Trudel, de St-Tite; M. Désiré Cloutier, de St-Prospère; MM. Edmond et J.-B. Massicotte, de Ste-Geneviève-de-Batiscan; MM. Siméon et François Léveillé, M. Phil. Cossette, MM. Alfred Davidson, J.-P. Gilles Dessureault, Mme Hermyle Baril, M. et Mme Pierre Gagnon, M. Onésime Gignac, Mlles Corinne et Yvonne Dessureault, M. et Mme Armand Léveillé, Mme Irène Frigon, M. et Mme Phil. Ferron, Mme Narcisse Germain, Dr J.-G.-A. Marchand, le notaire J.-J. Cloutier, MM. et Mmes Philippe Ferron, Arthur Ferron, Ernest Ferron, Mme Vve D. Rouleau, Mme J.-S. Paquet, MM. et Mmes Joseph Matte, J.-Bte Matte, Dr et Mme J.-A. Grenier, Mme Vve Amédée l'Heureux, Mme Vve A. Trudel, M. et Mme J.-U. Trudel, M. J.-Bte Lebrun, M. et Mme François Bergeron, Mme Vve Joseph Leduc, M. et Mme Côme Leduc, M. et Mme Donat Périgny, M. et Mme Nolasque Desaulniers, etc., etc.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies, offrandes de messes, prières, etc.

Imposantes funérailles de Mme Eugène Rouleau

Ces jours derniers, en l'église paroissiale de St-Tite, Comté de Champlain, au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis, avaient lieu les imposantes funérailles de Mme J. Lebrun, épouse de M. Eugène Rouleau. La défunte est décédée des suites d'une courte maladie à l'âge de 42 ans.

Elle laisse pour le pleurer, outre son époux, ses fils Paul et Jacques, ses filles Françoise, Simonne, Mariette et Thérèse, et un frère M. J.-Bte Lebrun, courtier en assurances de St-Tite.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé J.-C. Leblanc, curé de St-Tite. Le service fut chanté par M. l'abbé Joseph Roy, du Collège de Lévis, assisté de MM. les abbés J.-C. Leblanc et J. Picotte, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient: MM. Wilfrid Verrette, J.-Bte Monsette, N.P., J.-O. Paquin, Emile Jacob, Joseph-G. Matte et Mastai Rouleau. La quête durant le service a été faite par MM. Dr J.-A. Grenier et J.-O. Trudel.

La chorale sous la direction de M. J.-Bte Mercier, maître de chapelle, exécuta la messe harmonisée des Morts, de Perreault.

Le deuil était conduit par son époux M. Eugène Rouleau; son frère M. J.-Bte Lebrun, de St-Tite; ses beaux-frères: MM. J.-N.-G. Rouleau, de Lévis; J.-A. Rouleau, de Makamie; J.-Bte Paquet, Mastai Rouleau, de St-Tite; ses neveux MM. Charles Rouleau, Antonio Paquet, ses belles-soeurs, Mmes J.-S. Paquet, Mastai Rouleau, et Mlle Denise Rouleau, de St-Tite; ses cousins, MM. J. et E. Gagnon, de St-Barthélemy; M. et Mme J.-E. Thibaudan des Chutes Shawinigan;

Nous avons aussi remarqué dans le cortège: le Dr B. Bordeleau, ex-M.P.P., M. Jeffrey et M. Freddy Veillette, de Ste-Thécle; M. A. Lévesque, Mmes J. Veillette, A. Lévesque et Alphonse Veillette de

Ste-Thécle; MM. B.-J. Trépanier, des Trois-Rivières; A. Caron de Trois-Rivières; Philippe et Elie Troitier, de St-Stanislas; J.-U. Trudel, Philippe et Arthur Ferron, J.-P. Gilles Dessureault, Philippe Cossette, Mme Joseph Leduc, Mlle et Mme Théophile Thiffault, Armand Léveillé, J.-H. Sanschagrin, Théo. Désy, le notaire Phil. Germain, Dr J.-G.-Arthur Marchand, J.-Bte Matte, J.-A. Bédard, Jos. Matte, de St-Tite; J.-O. Lafrance, de Ste-Thécle; P. Lafrance, de Ste-Thécle; Hormidas Ladouceur, E. Pothier, Mme L. Tourigny, Mmes MN. Grosseau, et E. Tourigny, Mmes N. Grosseau, et E. Tourigny, M. William Goulet, A. l'Heureux, Antoine l'Heureux, Médéric Mercier, O. Baril, Siméon Léveillé, St-Tite; M. et Mme Albert Giguère, des Chutes Shawinigan; Mme J.-W. Verrette, Mme Joseph Matte, Mlles Corinne et Yvonne Dessureault, Mme Dr N.-L. Auger, Mme Philippe Ferron, Mme le notaire Phil. Germain, MM. et Mmes Philippe Jacob, Nolasque Desaulniers, Mlles Noëmie et Marie-Blanche Lacoursière, M. et Mme J.-Orphir Paquin, Mme Vve Amédée l'Heureux, le notaire et Mme J.-J. Cloutier, M. et Mme Léon Brunelle le notaire J.-Bte Monsette, M. et Mme Côme Leduc, M. N. Garceau, Mlle Rose-Aimée l'Heureux, M. et Mme Donat Périgny, Mme Vve Gilles Dessureault, Mme J.-U. Trudel, Mme J.-A. Bédard, M. et Mme James Martel, Mme Jos. Matte, Mme Hormidas Ladouceur, Dr et Mme J.-A. Grenier, M. Nap. Vadeboncoeur, MM. et Mme J.-E. Goudreau, W. Paquet, J.-Emile Jacob, Mme J.-H. Sanschagrin, Mmes Théo. Désy, Arthur Ferron, etc., etc.

La famille reçut un grand nombre d'offrandes de messes, de prières, fleurs, etc., des personnes suivantes:

Famille Gilles Dessureault, M. Thos Boivin, M. Théo. Désy, jr, M. Ovide Lacoursière, Mlle Noëmie Lacoursière, la famille J.-U. Trudel, M. le curé J.-C. Leblanc, la famille J.-W. Verrette, Mme Vve Amédée l'Heureux, M. et Mme Hormidas Ladouceur, M. Paul Léger, MM. et Mmes J.-Bte Matte, Mastai Rouleau, la famille J.-S. Paquette, Mme Vve Dieu-donné Rouleau, Mlle Denise Rouleau, M. et Mme J.-O. Paquin, la famille Donat Pothier, Dr et Mme Findlay Bourgeois, la famille Dr J.-A. Grenier, M. et Mme Joseph Matte, M. J.-Bte Monsette, le Notaire, M. et Mme Henri Sanschagrin, M. et Mme J.-Bte Lebrun, les Chevaliers de Colomb de St-Tite; la famille Arthur Ferron, les familles J.-A. Paquet et Xavier Veillette, M. et Mme Phil. Ferron, M. Jean et M. Isaac Lebrun, Mlle Marthe Lebrun, la famille Amédée Pothier, MM. et Mme Sait Massicotte, Pierre Cloutier, la famille Armand l'Heureux, M. et Mme Phil. Cossette, la famille Nastase Allaire, Mme Jos. Leduc, la famille Olivier Dessureault, M. et Mme W. Cloutier, les familles J.-E. Goudreau, Théophile Thiffault, Ovide Pronovost, M. et Mme Armand Léveillé, la famille William Marchand, M. et Mme Gustave Buist, les RR. Frères de St-Gabriel, Académie de St-Tite; le notaire et Mme Philippe Germain, M. et Mme J.-A. Bédard, la famille J.L. Tourigny, Mme Octave Perron, les familles J.-Bte Damphousse, Louis Châcaunet, Raoul St-Arneault Nap. Vadeboncoeur, Mlle Albina Paquette, la famille Ernest Ferron, Dr et Mme J.-G.-Arthur Marchand, la famille Firmin Veillette de St-Tite; les élèves du Collège de Lévis, classe de seconde; M. et Mme Aristide Comtois, M. Isidore Miranda, Montréal; M. et Mme Philippe Troitier, de St-Stanislas; l'Association des Anciens Elèves de Sillery; M. et Mme J.-A. Sansfaçon, rue Richardson, Québec; le Religieuses de Jésus-Marie, Convent de Sillery; M. et Mme Edouard Coulombe, M. Louis J. Nadeau, M. Roméo Nadeau de Québec; M. Willie-P. Grant, M.P.P., Batiscan; M. et Mme Eugène Nadeau, de Québec; M. Oscar Baril, des Chutes Shawinigan; la famille Chs-M. Emond, M. et Mme J.-Bte Laliberté, Mme Vve Joseph Nadeau, Mlle M. Brunet, de Québec; MM. Alex.-J. Rioux, Salomon Ruest, J.-Bte Bédard, Alfred Roy, Henri Plante, Olivia Héroux, Armand Morissette, Mathieu Turbide, François Vézina, Olivia Bouchard, Théodore Benoit, Philibert Labaye, Zotique Baillargeon, Wilfrid Vivier, Henri Hamel, Elphège Héroux, Eugène et Elie Baillargeon, de Makamie, Abitibi; M. et Mme Ludger Lemieux, de Lamouille, Québec; Mlle Corinne Leclerc, Les Trois-Rivières; les familles Patrice Demers, Pierre Lacasse, le personnel enseignant et les élèves du Convent des Révères Soeurs de l'Assomption, de Makamie; le Pensionnat des Révères Soeurs de l'Assomption, de Makamie, Abitibi; le Pensionnat des Révères Soeurs de l'Assomption, de Nicolet, P.Q.,

la famille S.-A. Bergeron, Makamie, Abitibi; M. et Mme Ludovic Lemieux, de Québec; M. et Mme Albert Giguère, Les Chutes Shawinigan; la famille Omer Boisclair, M. et Mme Armand Alain, les professeurs et leurs élèves de l'École Commerciale, de Makamie; la famille J.-Samuel Marcotte, de Makamie; M. l'abbé Joseph Roy, de Lévis; la famille Joseph Massicotte, M. John Laliberté, Québec; M. Roch Julien, M. l'abbé Joseph Meunier, Révère Mère St-Romuald, Supérieure du Convent de Jésus-Marie, à Sillery; M. Alfred-Roy, Makamie; Mre Phil. Bigné, Les Trois-Rivières; M. l'abbé J.-Z. Tremblay, M. l'abbé J. Lévesque, Mlle Philomène Ruest, Makamie; la Révère Soeur Longin, des Révères Soeurs de la Providence; Rév. J.-Caliste Ferland, Directeur du Collège de Lévis; les Chevaliers de Colomb de Makamie; M. Emann Paquet, du Collège Séraphique, des Trois-Rivières; M. Frank Blais, d'Amos; M. Louis Boisvert, de LaSarre; M. Jeffrey Veillette, de Ste-Thécle; M. Esdras Gignac, le Rév. Frère Adolphe, Economie du Collège de St-Stanislas; Révère Soeur Jeanne-Françoise, Hôpital St-Joseph des Trois-Rivières; Mlle Raphaëlle Sylvestre, Hôpital St-Joseph des Trois-Rivières; Rév. J.-E. Tremblay, curé de Makamie; la famille Spérat l'Heureux, de Montréal; M. et Mme Louis Champoux, de Makamie; M. et Mme Albert l'Heureux, Montréal; M. l'abbé Curé Auclair, Vilmontel; M. et Mme Deslauriers, Webster, Mass.; M. David Gouard, d'Amos; l'Hon. Juge F.-N. Laoursière, des Trois-Rivières; M. l'abbé J.-W. Lévesque, curé de Ste-Rose des Neuf-rues, Abitibi; M. et Mme J.-B. Gauthier, Terrebonne; M. et Mme Freddy Veillette, Ste-Thécle; M. et Mme Alex. Laliberté, Les Cèdres; M. et Mme Goudeau, Québec; Mlle Flora Bandoek Shawinigan; M. et Mme Jos. Bureau, M. et Mme Omer Sylvestre St-Barthélemy; Mlle Thérèse Massicotte, Nicolet; M. J.-S. Ruest, Makamie; M. Antonio Bourbeau, Montréal; M. et Mme J.-P. Bouchier, M. et Mme P.-D. Cossette, Makamie; M. et Mme Pierre Duval, Ste-Geneviève-de-Batiscan; M. et Mme G.-A. Lépine, Québec; M. et Mme J.-A. Rouleau, Matane; la famille J.-V. Dufresne, Shawinigan; M. J.-A. Rouleau, Makamie; M. B.-J. Trépanier, Les Trois-Rivières; M. Jean Beauchemin, Amos; MM. F.-X. Martel, Léonidas Boisvert, Albert Hamel, LaSarre; Wilfrid Laliberté, LaReine; Adélaïde Beauchemin, d'Amos; M. l'abbé Roy, vicaire de Makamie; Dr J.-A. Bertrand, Dr Emile Ruel, Donat Baril, M. et Mme Thibaudan, Makamie; Mme Jos. Leduc, St-Tite; M. J.-A. Boëduc, Makamie; LaBanque Canadienne Nationale; les employés de la Succursale de Makamie; M. Emile Boisclair, Makamie; M. Hector Authier, M.P.P., d'Amos, Abitibi; M. J.-Ed. Thibaudan, Les Chutes Shawinigan, etc., etc.

A la famille en deuil nos sincères sympathies.

VOYEZ DES MAINTENANT, AUX DÉTAILS DE VOTRE PROMENADE EN FLORIDE

Faites vos préparatifs dès maintenant. Allez passer quelques semaines de vacances en Floride, là où l'hiver n'est qu'un mot. Vos amis vous y attendent. Vous y retrouverez votre "caddy" favori prêt à vous accompagner sur les superbes terrains de golf; votre même chaise de céramide, sur le côté de l'hôtel donnant sur la mer.

La Floride est renommée pour son hospitalité, ses sports et ses amusements. Elle possède des lieux de belles plages pour les bains de mer et de soleil; des milles et des milles de superbes routes bordées d'arbres; on y trouve aussi toutes les facilités pour le yacht, le polo, le tennis et le golf.

C'est maintenant le temps de dresser les plans de vos vacances

SANATORIUM DEBLOIS LES TROIS-RIVIERES, P.Q.

Traitements des maladies nerveuses et chroniques, neurasthénie, rhumatismes, dyspepsie, artério-sclérose, morphomanie, alcoolisme, etc.

Application des dernières méthodes scientifiques et comprises: Cure d'eau, électricité, massage, bains de lumière et d'eau minérale, rayons ultra-violet, régimes spéciaux, etc.

Confort moderne, service d'ascenseur, solariums. Prix très modérés; chambre et pension depuis \$14.00 par semaine. Prospectus sur demande.

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de: Pierre-J. Boudreau, restaurateur, 206, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières, P.Q., Cédant-àutorisé.

Avis est par les présentes donné que Pierre-J. Boudreau, restaurateur, de la cité des Trois-Rivières, a le 22ème jour de novembre 1928, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que Monsieur Adélaïde Provencher, séquestre-officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à la première assemblée des créanciers.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue aux Trois-Rivières, au Palais de Justice, au bureau de Monsieur Adélaïde Provencher, le séquestre-officiel, le 5ème jour de décembre 1928, à quatre heures de l'après-midi.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.

Soyez aussi notifié qu'à cette assemblée les créanciers éliront un syndic permanent.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic une fois celui-ci nommé; autrement le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, sans égard à votre réclamation.

Daté aux Trois-Rivières, ce 22ème jour de novembre 1928.

Henri BISSON, Gardien. Bureau: 142, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières, P.Q.

CORPORATION DE LA CITE Des Trois-Rivières

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que le Conseil de la cité des Trois-Rivières, à sa séance du 13 novembre 1928 a passé un règlement intitulé: "No 4 règlement modifiant le règlement No 4 concernant la construction des bâtisses dans la cité" lequel règlement deviendra en vigueur quinze jours après sa publication suivant la loi.

Le dit règlement est actuellement déposé dans les archives du Conseil, au bureau du greffier, à l'Hôtel de Ville, où tout intéressé pourra en prendre communication.

(Signé) Arthur Bettez, Maire (Signé) Arthur Bêveau, Greffier

Hôtel de Ville, Les Trois-Rivières, 19 novembre 1928.

D'hiver. Tout agent du Canadien National se fera un plaisir de vous fournir tous les renseignements concernant un voyage en Floride, prix de passage, routes, hôtels, etc.

Placements Intéressants

Brique Frontenac Ltée 6 1/2% 1933 - 43 Cie Electricque Ste-Catherine 6% 1933 - 43 Renseignements additionnels sur demande.

Téléphonez ou télégraphiez vos commandes à nos frais

La Corporation de Prêts de Québec

132, rue St-Pierre, QUEBEC Téléphone: 2-8748

Représentant aux Trois-Rivières: L. Létourneau

sec. gérant de l'Union Régionale des Caisses Populaires, LesTrois-Rivières.

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public Ltée dont M. l'abbé D. Gélinais est le gérant, et imprimé par l'imprimerie St-Joseph, au No 3, rue Hart, Les Trois-Rivières.

ANNONCES - Classifiées 35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

TRANSPORT. - Avez-vous des Valises, Coffres, Meubles ou effets semblables à faire transporter, téléphonez au No 152, Georges Dufresne, Engr., rue Champfleur, en face de la gare, j.n.o.

A VENDRE: Machines pour portes et chassis, planeur et banc de scie ronde, machine de tonons, scie à ruban; mortoiseuse, sableuse box planeur, et un moteur "Westinghouse" de dix forces. Conditions faciles. S'adresser à F.-X. Therrien, 20, rue Notre-Dame, Louiseville. Téléphone: 153w M. et J. i.n.o.

AVIS Par la présente, je tiens à avertir le public que je ne représente que la Corporation des Prêts de Québec et que je n'ai d'intérêt dans aucune autre maison de finance au Canada.

Auguste Desmarais, Louiseville

PACIFIQUE CANADIEN

"NOUVEL HORAIRE" Heure Solaire

Départs des Trois-Rivières

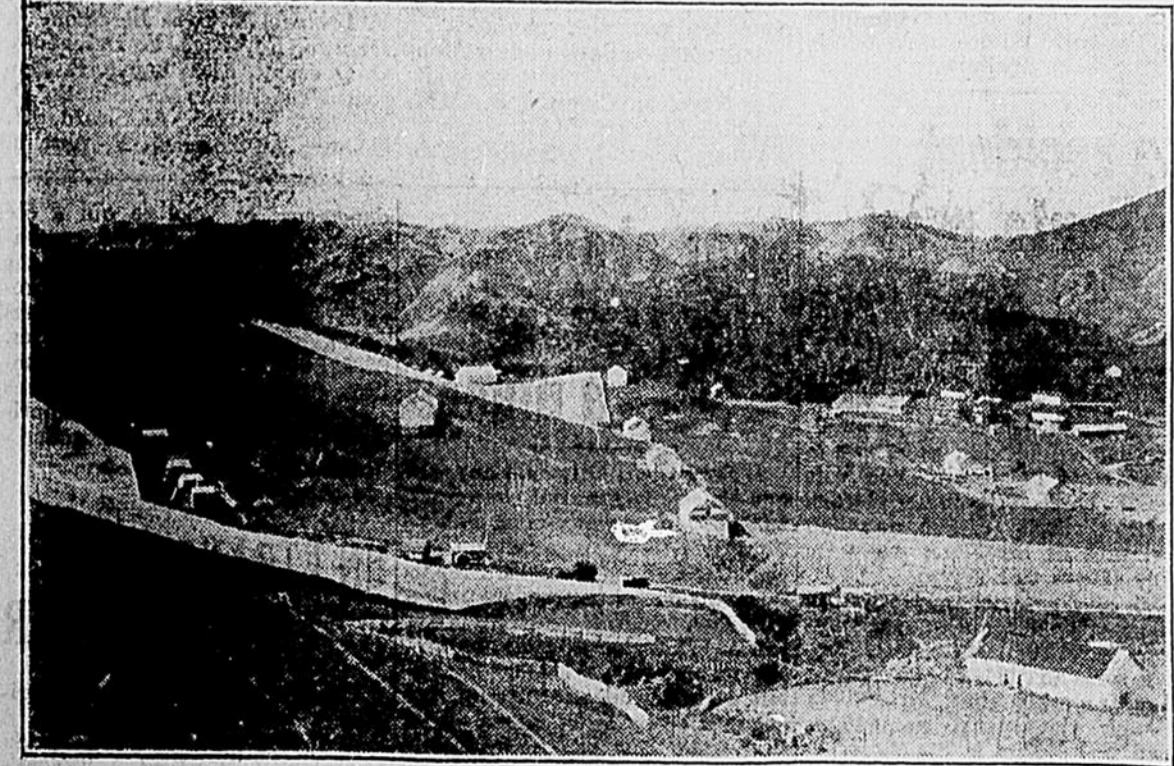
Départs pour Montréal: 2.50 a.m., tous les jours 10.15 a.m., jours de semaine 3.35 p.m., tous les jours 4.45 p.m., tous les jours 7.05 p.m., tous les jours

Départs pour Québec: 4.05 a.m., tous les jours 7.15 a.m., jours de semaine 12.00 midi tous les jours 1.05 p.m., jours de semaine 7.00 p.m., dimanche seulement

Départs pour Shawinigan et Grand'Mère 6.30 a.m., tous les jours 12.05 p.m., tous les jours 3.45 p.m., tous les jours 7.30 p.m., tous les jours

Départs pour Grandes Piles: 10.20 a.m., jours de semaine 7.00 p.m., jours de semaine

Pour réserves de wagons-salons et wagons-lits, s'adresser au Bureau de la ville, 122, rue Notre-Dame, téléphone 2001 et 2002, ou à la gare.



Paysage de Porto-Rico

Campagne de Porto-Rico, aux environs de San-Juan, faisant voir de vastes plantations de tabac, produit qui fait la richesse de cette île des Antilles. Dans ses prochaines croisières aux Antilles, le "Duchess of Bedford" du Pacifique Canadien fera escale à Porto-Rico, afin de permettre à ses passagers de visiter ce pittoresque petit pays. Le "Duchess of Bedford" fera trois croisières dans la mer des Antilles l'hiver prochain, effectuant ses départs de New-York. La première commencera le 22 décembre et durera 16 jours; la seconde, le 10 janvier et durera 29 jours et la troisième, le 11 février et durera 29 jours. Le Pacifique Canadien ne faisant jusqu'ici que deux croisières par hiver aux Antilles, mais vu la vogue extraordinaire de ces voyages, il a décidé cette année d'en ajouter une troisième de 16 jours de durée à son programme.

L'ANNONCE BIEN FAITE
est le phare qui guide l'acheteur averti. Eteignez cette lumière et le magasin le plus achalandé sera bientôt fermé.

LE BIEN PUBLIC

Le vrai journal des Familles
Lecture saine et instructive
Chiffres de circulation fournis sur demande.

LE BIEN PUBLIC, LE MARDI, 27 NOVEMBRE 1928

PAGE TROIS

CULTURE PHYSIQUE

NOUVEAU TROPHEE A L'ACADEMIE

Les Maîtres et les élèves de notre Académie De La Salle viennent une fois de plus de jeter du lustre sur leur Institution. En effet, la nouvelle nous arrive que le Trophée décerné au meilleur corps de Cadets parmi les concurrents du District de Montréal, a été remporté par nos Cadets de l'Académie De La Salle des Trois-Rivières. On se rappelle qu'après l'épreuve de juin qui eut lieu devant les autorités militaires, le succès de nos jeunes ne faisait déjà aucun doute. La décision qui vient d'être rendue confirme nos espoirs, et nous félicitons cordialement nos amis vainqueurs.

Le fait est que nos élèves de notre Académie De La Salle nous ont en quelque sorte habitués à de pareils succès. En effet, depuis quelques années, les trophées décernés aux concurrents des épreuves de gymnastique et de culture physique viennent comme à coup sûr aux élèves des Frères de notre Collège Commercial trifiuvien. On se rappelle qu'en 1927 le Trophée de Gymnastique a été décerné à notre Académie De La Salle et que en 1928, nos jeunes gymnastes étaient déclarés hors concours. En 1926 le Trophée attribué aux Cadets du district de Montréal ayant été remporté par nos jeunes trifiuviens, les nôtres étaient hors concours en 1927. Ayant concouru en 1928, nos Cadets remportent la palme une fois de plus.

Nous avons grand plaisir à féliciter une fois de plus les RR. Frères des Ecoles Chrétiennes de l'Académie et leurs élèves, de cette suite ininterrompue de victoires. Nous n'avons pas à faire ici l'éloge de cette Institution au point de vue éducatif; de meilleures autorités que nous ont souvent signalé la valeur de l'enseignement intellectuel et moral qu'on y donne. Rappelons cependant que les récents succès remportés en culture physique et en gymnastique ne peuvent que démontrer l'excellence du système d'enseignement en honneur dans cette Institution. S'appliquer à bien faire chaque chose que l'on fait semble être le mot d'ordre en honneur à notre Académie des Trois-Rivières.

La nécessité de la culture physique, du développement musculaire, de la belle coordination des forces corporelles chez la jeunesse, ne fait plus de doute aujourd'hui. C'est au point que toutes les Institutions enseignantes mettent la gymnastique au programme de leurs cours. En cette Province, le Conseil de l'Instruction Publique place la culture physique au nombre des matières enseignées; il y a un temps alloué durant les heures de classe où maîtres et maîtresses donnent au moins les notions du développement physique par des méthodes rationnelles et approuvées.

C'est donc dire que les RR. Frères des Ecoles Chrétiennes en donnant une part de leur enseignement à la culture physique ne font que se conformer aux modernes décisions de la Pédagogie, et mettent en pratique le programme approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique.

Mais il arrive cette chose assez extraordinaire que, devant le succès brillant de nos élèves de notre Académie De La Salle en culture physique, quelques esprits chagrins se demandent si pour obtenir une telle perfection dans le résultat, nos Frères des Ecoles Chrétiennes ne sacrifient pas trop l'enseignement d'autres matières. Des gens mal informés prétendent même que l'on sacrifie certaines heures de classe pour faire de la culture physique. Or, c'est là une complète erreur et des racontars auxquels il est temps de mettre fin.

Nous devons à la vérité de dire qu'à l'Académie De La Salle l'entraînement gymnastique ne se fait que durant les heures de congé et que la culture physique attribuée aux corps de cadets ne prend qu'une demi-heure sur la classe du matin, deux fois la semaine. Devons-nous ajouter que si l'on compare le temps attribué à la classe chez les Frères, avec celui attribué par le programme du Conseil de l'Instruction Publique nous arrivons à constater que, en réalité, cette demi-heure deux fois la semaine donnée à la culture physique correspond chez les instituteurs de l'Académie au temps libre accordé par le programme de l'Instruction Publique.

C'est que en réalité les heures de classe à l'Académie sont plus nombreuses chez les Frères que sous le programme officiel. Dans les écoles sous la juridiction du Conseil de l'Instruction Publique les heures de classe sont de 9 à 11.30 heures l'avant-midi, et de 1 à 4 heures l'après-midi. Il y a là-dessus un quart d'heure de repos, matin et soir. A l'Académie De La Salle la classe commence le matin à 8 heures et dure jusqu'à 11.45 heures et l'après-midi de une heure à quatre, et cela sans le quart d'heure de repos qui existe communément ailleurs. On peut donc dire que en définitive l'Académie De La Salle donne en moyenne cinq heures de classe de plus que ne le demande le Conseil de l'Instruction Publique.

Sachant cela on peut donc penser que la demi-heure prise le mardi et le vendredi en faveur de la culture physique n'enlève rien à l'enseignement régulier des autres matières. Deux fois la semaine, le mardi matin à 11.15 heures jusqu'à 11.45 heures, et le vendredi, soit, à la fin de la classe de l'avant-midi, au moment où les élèves sont nécessairement un peu fatigués, on procède à l'exercice des cadets. Ceci doit plutôt constituer une sorte de délassement qu'autre chose; il offre de plus l'avantage de répondre aux exigences du programme concernant l'enseignement de la culture physique. Nous devons ajouter que ce cours d'entraînement physique n'a lieu que l'automne et le printemps.

Nous savons avec quel succès cet entraînement physique se donne ici et quelle raison nous avons d'en être très fiers puisque les lauriers obtenus par nos jeunes trifiuviens jettent du lustre sur le nom de notre vieille ville. Si ces quelques renseignements que nous communiquons aujourd'hui pouvaient amener tout le monde à reconnaître que ce programme attribué à la culture physique ne prend rien du temps attribué à l'enseignement des autres matières, il y aurait par le fait même une grande injustice de réparer. La vérité est que les dévoués religieux apportent à l'enseignement de cette matière au programme le même zèle et la même judicieuse méthode que dans l'enseignement des autres matières. Le succès obtenu en cela, parce qu'il est peut-être plus voyant, ne doit pas nous inciter à croire qu'il doit nécessairement être moindre ailleurs. Ce qui n'est pas.

Au sujet de la nécessité de la culture physique dans les écoles nous devons ajouter que la Commission Scolaire de Montréal vient de nommer huit experts pour l'enseignement de cette matière dans les écoles qui relèvent de sa direction. Nous devons donc nous estimer très heureux de savoir que sous ce rapport l'organisation est faite ici depuis déjà longtemps, avec, comme résultat, que le nom des Trois-Rivières est cité à l'honneur par les nombreux succès de sa belle jeunesse.

Nous réitérons nos félicitations aux Révérends Frères des Ecoles Chrétiennes et aux vaillants élèves de notre Académie De La Salle pour le trophée obtenu par notre corps de Cadets. Pour être accoutumés à ce genre de succès nous leur souhaitons quand même d'en prendre tout à fait l'habitude.

Joseph Barnard

Importante séance de la Société d'Histoire Régionale

Monsieur Raymond Tanghe donne une brillante causerie. Plusieurs projets intéressants pour la région sont mis à l'étude.

HOMMAGES A LA MEMOIRE DU DOCTEUR NORMAND

La Société d'Histoire régionale a tenu dimanche soir, au Séminaire, une séance particulièrement bien remplie. A l'ouverture, le Président, M. Arthur Béliveau, a rendu

éminent joué par le regretté défunt qui fut un chrétien parfait et un excellent citoyen. Selon la coutume, les Sociétaires ont ensuite récité un De Profundis pour le repos de l'âme de leur collègue disparu.

Après cet hommage, le Secrétaire-Archiviste, M. l'abbé E. Hamelin, fit lecture du rapport de la dernière séance, puis Monsieur Tanghe donna une conférence sur la Géographie, collaborative de l'histoire. Il montra comment la géographie, humanisée et rendue vivante, contribue à mieux faire comprendre les faits historiques et à développer un amour plus profond du pays. Notre journal publiera jeudi le texte intégral de cette étude.

Les membres adoptèrent ensuite plusieurs résolutions relatives à une meilleure mise en valeur des sites et souvenirs historiques. Il fut décidé qu'on essaierait d'obtenir de la Commission des Sites et Monuments historiques des plaques commémoratives pour signaler l'établissement du Palais de Justice et de la Prison, et une autre pour marquer l'emplacement de la demeure de Pierre Boucher.

Un projet d'une portée considérable et auquel tous les citoyens devront se rallier, est certes celui qui a trait à la transformation en parc historique de la partie du Plateau sise entre le Bureau de Poste et le Boulevard Turcotte. Cet espace de terrain est imprégné d'histoire; nul endroit n'offre plus d'intérêt aux amis du passé que ce coin de sol qui a servi de berceau à notre Cité. Son site, à proximité de la seule promenade que nous ayons, est de plus tout désigné pour l'érection d'un monument qui sera une perpétuelle leçon de patriotisme. Le projet, tel qu'exposé dimanche, comporterait dans ses grandes lignes, un monument central au fondateur de la Cité avec, comme couronnement, des plaques commémoratives rappelant les noms des principales personnalités trifiuviennes qui ont collaboré à l'épanouissement de notre Cité. Ce projet est mené à bonne fin. Envisageons au moins sa réalisation définitive pour une période pas trop éloignée. Le troisième centenaire de notre ville s'en vient rapidement!

Une autre proposition a été aussi mise de l'avant et chaleureusement appuyée par les membres. Il s'agit de l'érection d'une croix de bois sur l'extrémité de l'Île Saint-Quentin, en souvenir de celle qu'y éleva Jacques-Cartier le 7 octobre 1535. Cette croix, visible de loin, serait pour notre cité un beau titre de noblesse et d'ancienneté. L'inscription qu'on y pourrait mettre ferait à notre ville une publicité dont il n'est pas besoin de souligner le noble caractère.

Sur demande du Président, il a été proposé de faire mention, comme totalement historique, du passage récent dans notre ville de Son Excellence le Délégué Apostolique. Une demande de la Commission fédérale des Sites et Monuments historiques, relative à l'apposition d'une plaque à la mémoire de Benjamin Sulte a été mise à l'étude. La Société a désigné l'Hôtel de Ville pour recevoir cette plaque en attendant qu'elle puisse être fixée dans le Parc Historique du Plateau.

Cette séance animée, pleine d'entraînement, et menée avec beaucoup de brio et d'esprit par le président, Monsieur Béliveau, s'est terminée par la réélection en bloc du Comité exécutif qui dirige la Société depuis sa fondation. La séance prochaine sera remplie par M. l'abbé Henri Vallée qui présentera un travail sur Mgr le Grand-Vivair Noisieux. La Société peut se féliciter de l'excellente besogne qu'elle accomplit.

UN RECORD DE CHASSE ET DE PECHE

Un record de chasse et de pêche vient d'être établi qui sera probablement difficile à battre pour quelques temps.

M. C.-K. Howard, gérant du bureau de tourisme et de congrès du Canadien National vient de recevoir une lettre de G.-J. K. Rowley, de Lac Edouard, lui demandant que M. Harry-S. Sauters, sportsman de Philadelphie, a réussi dans la même journée à prendre à la mouche une truite de six livres trois quarts, à tuer le plus gros ours nor-jamais vu dans ces territoires et à abattre un orignal ayant un panache de 56 pouces de large. Au cours de la même partie de chasse Madame Sauters abattit aussi un ours.

On retarde la Clôture de la Navigation

Les propriétaires de navires sont requis d'annoncer les dates de départ.

Ottawa. — En prévision de la clôture de la navigation, tous les propriétaires de navires ont été requis par le Département de la Marine de donner avis du départ de leurs derniers navires de la tête des Grands Lacs. Comme les propriétaires de vaisseaux américains et les autorités des Etats-

Unis n'ont pu en venir à une entente, le Département a été incapable de prendre les arrangements pour décréter la clôture de la navigation pour le 7 décembre, comme on l'espérait.

Tous les phares et signaux d'alarme canadiens sur le Lac Supérieur seront tenus en opération jusqu'à la fin de la saison, à l'exception de ceux de l'Île Caribou, qui seront fermés le 8 décembre, pour être remplacés par une lumière à gaz intermittente, ainsi que ceux de Otter Head, Davieaux Island, Quebec Harbour et Michipicoten Island, qui fermeront le 12, et de l'Île Parisienne qui fermerait le 15.

A de rares exceptions près toutes les lumières et signaux des autres lacs seront maintenus jusqu'à la clôture de la navigation.

Vancouver est le paradis des chinois

M. C. Cowell, inspecteur fédéral de l'immigration dans la région de l'Océan Pacifique, est arrivé à Montréal sur l'Adasia, ligne Cunard, revenant d'un voyage en Europe. M. Cowell a parlé, au cours d'une entrevue, de l'immigration chinoise et a déclaré que depuis 1923 pas un seul Chinois n'était entré au Canada, à moins qu'il n'ait réussi à éliminer les difficultés provenant de la loi. M. Cowell est en charge du service d'immigration à Vancouver depuis six ans.

gration à Vancouver depuis six ans.

M. Cowell n'a pas voulu discuter les lois d'immigration, mais il ne s'est pas refusé à donner certaines informations. C'est ainsi qu'il dit que depuis 1923, pas une seule Chinoise n'est entrée au Canada, ce qui a beaucoup fait pour restreindre l'augmentation de la population jaune au Canada, car on n'ignore pas que la race chinoise est très prolifique.

M. Cowell déclara entre autres choses qu'il peut citer un cas où les trois veuves d'un Chinois vivent en paix avec leurs 26 enfants et suivent avec intérêt leurs progrès dans leur éducation canadienne. Des 100,000 Chinois qui résident actuellement au Canada, 60,000 vivent à Vancouver, dont la population est 500,000 âmes.

NOS SOCIÉTÉS COLLEGIALES

LA LIGUE DU BON LANGAGE

Elle n'a pas dix ans d'existence. Aussi, si je commence cette série par elle ce n'est pas parce que je lui reconnais un droit de séniorité, mais bien pour tenir une promesse faite il y a plus de dix mois, et que l'intéressé me rappelle, chaque fois qu'il en a l'occasion, avec un sourire d'une moqueuse indulgence! C'est ma sérénité intérieure que je veux reconquérir en donnant enfin l'article promis.

C'est au cours de l'année 1920, que Monsieur l'abbé J.-G. Gélinas, fonda La Ligue du Bon Langage.

En établissant dans la Communauté cette société nouvelle, Monsieur le Préfet des Études d'alors ne faisait que donner une forme de plus à l'apostolat patriotique qu'il poursuivait depuis les premières années de son professorat au Séminaire. L'œuvre du noble éducateur que fut Monsieur l'abbé Gélinas fut, toute sa vie durant, orientée vers un pôle unique et nettement défini: élever les âmes, les ennoblir, leur insuffler un idéal digne des aspirations d'un chrétien et d'un patriote. Il ne laissa jamais passer une occasion de donner corps à son zèle, d'imprimer dans les âmes une leçon que les événements suggéraient, de lancer des mouvements ou de créer des sociétés qui seraient pour les jeunes gens une école de patriotisme.

La Ligue du Bon Langage fut une de ces Sociétés. Par elle Monsieur l'abbé Gélinas voulait développer le goût de la bonne conversation, de la conversation distinguée, bien française. Il en fit un instrument contre les anglicismes, les expressions vulgaires, les paroles malsonnantes. Par des causeries, des mots d'ordre, des appels réitérés, il stimula la bonne volonté des jeunes Ligueurs. La Ligue eut pendant quelque temps un Bulletin, elle groupa une troupe artistique, et même elle faillit monter un orchestre!

La disparition si brusque de Monsieur l'abbé Gélinas n'amena pas la fin des œuvres qu'il avait édifiées. Pour sa part, la Ligue se maintint active et bien vivante. Après diverses expériences ayant pour but d'accroître son influence réelle sur ses membres, elle a adopté un plan d'action qui semble lui donner une efficacité satisfaisante. Elle a d'abord élargi son champ de travail. Tout en gardant comme objectif principal la lutte pour le bon langage, elle se fait l'apôtre de la distinction non seulement dans les paroles, mais encore dans la tenue, le geste, l'état d'esprit. Elle essaie de réagir contre le laisser-aller général dont souffrent nos élèves, contre cette phobie de l'ort qui rend flasques, les corps et les esprits des Canadiens! Le programme est vaste et il faut pour le réaliser, même partiellement, plus qu'un travail intermittent ou des efforts spasmodiques. La Ligue vise donc à des effets permanents.

Comme première caractéristique de son organisation actuelle, on peut signaler qu'elle est essentiellement une Société d'élèves, régie, administrée, maintenue par des élèves. Pour développer l'initiative et l'esprit d'observation du plus grand nombre possible de membres, plusieurs rôles actifs sont distribués. Il y a d'abord un Comité Central composé de cinq officiers qui ont le contrôle d'ensemble de l'organisation. Dans chaque groupe de classe, cinq Directeurs exercent un rôle local important. Chaque mois ces directeurs désignent par un scrutin secret les trois confrères dont l'esprit et les efforts ont le mieux répondu à ce que la Ligue attend de ses membres.

Le collègue de chaque classe à obtenir le plus de votes des Directeurs reçoit un prix. Comme chaque classe du Cours classique fait partie de la Ligue, c'est tout de suite sept prix que la Ligue distribue chaque mois. Elle fait plus. Outre le scrutin, il y a un examen mensuel qui permet de contrôler le travail et les efforts des membres. Cet examen porte surtout sur des questions de vocabulaire français. Comme manuel principal, les Ligueurs ont « Le Bon Langage », de Monsieur l'abbé Blanchard. Les copies d'examen mensuel sont corrigées par les officiers du Comité Central. Dans chaque classe le vainqueur reçoit aussi un prix. Pour ces deux items seulement, vote et examen mensuels, la Ligue distribue dans l'année au delà de 140 volumes. Qui ne voit le stimulant que ces récompenses concrètes ajoutent aux arguments d'ordre supérieur dont la Ligue se sert pour stimuler et soutenir le travail quotidien de ses membres! À ces 140 volumes donnés comme prix réguliers, La Ligue a ajouté l'année dernière une soixantaine de prix spéciaux, dont un \$5.00 en or et sept riches volumes, présentés, ceux-là, à la distribution solennelle des prix. Comme on le voit, cette société collégiale opère sur une grande échelle!

Comme autres moyens d'action on doit signaler les rapports remis chaque quinzaine par les Directeurs de classe (ils sont 35) pour signaler les lacunes principales et les fautes les plus fréquentes dont souffrent la distinction et le bon langage. Ces rapports, nécessairement brefs, ont l'avantage de fixer l'attention sur un grand nombre de fautes dont les auteurs ne se rendent pas compte d'habitude. Des affiches placées dans un cadre spécial signalent ensuite aux élèves les points sur lesquels ils doivent exercer leur attention et fixer leurs efforts de correction.

Cet exposé donnera peut-être une idée imparfaite ou injuste de la Ligue. Elle est d'un fonctionnement très facile et aussi peu compliqué que possible. Il suffit d'entretenir le feu sacré chez les membres et chez les officiers. Dans ce domaine le Directeur, cette année c'est Monsieur l'abbé Dollard Duval, joue un rôle important. À chaque réunion mensuelle il rappelle l'objectif de la Ligue et remet devant l'esprit des membres les arguments qui doivent les maintenir dans leur ardeur première. Discrettement, il appuie les initiatives des officiers et des directeurs, il les encourage et leur indique les points stratégiques sur lesquels doit s'exercer leur travail. Il est plutôt animateur que contrôleur!

L'existence, au Séminaire, de cette Ligue du Bon Langage illustre bien l'esprit qui anime les éducateurs chargés de la jeunesse collégiale. Nulle activité susceptible de parfaire dans ses moindres détails l'éducation des jeunes gens qui leur sont confiés, ne les laisse indifférents. Avec d'autres sociétés, La Ligue du Bon Langage vise à donner aux élèves le goût de la distinction, le sens de la personnalité. Elle essaie, par tous les moyens dont elle dispose, de créer un état d'esprit élevé, de développer chez les élèves le désir d'arriver à cette culture totale de l'être qui fait les hommes réellement supérieurs. Elle sait qu'il faut pour cela un long et minutieux travail, un effort constant, le souci du petit détail, et elle est prête à tenir aussi longtemps et aussi solidement qu'il le faudra!

(Le Ralliement)

A. T., ptrc

RESTEZ, RESTEZ SUR VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres, vos Enfants seront heureux

Allocution de Son Eminence au Congrès de l'Union Catholique des Cultivateurs

Nos lecteurs aimeront sans doute à conserver le texte de l'allocution pleine de nobles et utiles enseignements que Son Eminence le Cardinal Archevêque a prononcée à l'ouverture du récent Congrès de l'Union Catholique des Cultivateurs à Québec:

Monsieur le Président, MM. les Annôniers, Messieurs,

Québec est la ville des congrès. On y vient de partout; on s'y réunit en toutes saisons. Aux médecins succèdent les financiers, et aux sociétés mutuelles, les ouvriers et les jeunes gens. Ils traitent les affaires de leurs corporations particulières. Ils invitent à leurs séances, selon qu'il leur plaît, les autorités religieuses, politiques, civiles et universitaires.

Pour ma part je suis heureux de voir ici l'Union Catholique des Cultivateurs et de me rendre à votre invitation, Messieurs, parce que vous êtes les représentants de l'une de nos plus belles sociétés catholiques, et parce que vous venez traiter fraternellement des intérêts de la classe agricole.

Vous appartenez à une société catholique. Vous vous en faites gloire, et je vous en félicite. Vous avez parfaitement compris que non seulement chaque homme doit appartenir à Dieu par un acte d'intelligence et de volonté, qui proclame que Notre-Seigneur Jésus-Christ est son divin Roi, qu'il accepte la doctrine de son Évangile, et qu'il obéit à ses commandements et à son Église, mais aussi que toutes les associations, quelque soit le but particulier qu'elles se sont assigné, doivent à Dieu ce filial hommage. En effet, si les sociétés, grandes ou petites, parfaites ou imparfaites, existent, elles doivent ce bienfait à Dieu, tout comme chacun de nous a reçu le don de la vie, de la sagesse, de la puissance et de la bonté du Créateur.

Différentes associations se sont constituées pour la défense des intérêts professionnels. L'une veut travailler en faveur des ouvriers, l'autre des patrons; la vôtre se consacre au bien de la classe agricole. Mais, du moment que l'objet immédiat de ces Unions ou Associations est humaine, toutes peuvent revendiquer l'honneur d'être catholiques, à la condition toutefois, que, reconnues par l'Église, elles vivent de sa doctrine et de son esprit, et qu'elles suivent avec fidélité les directions du Souverain Pontife et des Evêques. C'est la noble profession de Foi que vous avez inscrite dans vos constitutions.

Or, Messieurs, il y a deux vertus principales qui interviennent, et qui sont comme l'âme de toute société catholique. Ces deux vertus sont la Foi et la Charité.

L'âme est l'intelligence des membres. L'autre, les unit.

La première les guide en illuminant le chemin. L'autre leur ordonne de s'entraider.

L'alliance de ces vertus avec l'application des connaissances techniques assurent le succès que désirent ces unions.

La Foi nous enseigne que nous n'avons pas seulement une courte vie terrestre, mais que celle-ci prépare une vie qui ne finira jamais. La Foi nous dit que nous devons accomplir et ce que nous devons éviter sur la terre pour jouir de la vie éternelle. En travaillant pour nos intérêts temporels, nous devons donc porter un regard constant sur l'Éternité.

Quant à la charité, elle établit comme des relations d'amitié non seulement entre les membres de l'Association mais encore entre tous les hommes parce qu'ils sont des frères dans la grande famille humaine dont Dieu est le Père. Elle bannit l'amertume et le cœur dans les contradictions et les querelles. Elle favorise le respect de la justice. Elle enlève aux hommes ce qu'elles auraient pu leur faire de violent. Avec elle les hommes, à quelque condition qu'ils arrivent, ne sont pas ennemis, mais des associés qui collaborent à une œuvre commune.

Rien n'est plus éloigné de l'esprit chrétien, rien n'est plus funeste à la Société, que la lutte entre les classes. Nous avons tous besoin

de sa maison, de ses champs. S'il a moins de menue monnaie en poche, il possède plus de capital à son actif. Trop souvent l'ouvrier est simple locataire. Le premier dévot sa famille sous le soleil et dans l'air pur du ciel; le second, dans l'atmosphère épaisse des étroits logis. Le premier a sous la main la nourriture fraîche, abondante et saine qui lui plaît. Le second doit recourir sans cesse à l'épicerie et au fournisseur. L'ouvrier dépend du contremaître. L'agriculteur est son propre patron. Si le travail de l'ouvrier est commandé par la machine, celui de l'agriculteur est réglé selon son bon plaisir. Que le chômage arrive, le salaire de l'ouvrier est suspendu, mais non pas les dépenses de la vie. Pour l'agriculteur, la terre est toujours là avec les produits de la ferme; il n'a pas la fièvre du cinéma, mais il a les joies profondes d'une belle vie de famille.

«O fortunatos nimum bonis suis norint! Trop heureux s'ils connaissent leur bonheur!» Ah! si les jeunes gens pouvaient comprendre les biens qu'ils perdent en s'éloignant de la campagne pour s'enfermer dans les villes, ils aimeraient la terre. Par la connaissance des habitudes du sol, augmentée de l'expérience paternelle, ils acquerraient la science approfondie qui fait les habiles cultivateurs. Le cœur joyeux, ils s'engageraient dans une carrière qui procure à l'homme laborieux et honnête l'indépendance et le bonheur.

Aussi, l'Église, qui doit sa sollicitude à tous les groupes de fidèles, ne peut être indifférente à ce qui peut favoriser les intérêts du pays en assurant le salut éternel des citoyens. Elle a aidé la classe dirigeante; elle s'est préoccupée des masses ouvrières; elle s'est penchée avec un amour de prédilection vers les familles de la campagne.

Dans tous les pays et dans tous les temps le prêtre a été le compagnon du défricheur et du laboureur. Dans notre pays, après avoir fondé des collèges classiques, des prêtres ont organisé des écoles d'agriculture. Ils se sont enfoncés dans la forêt avec nos intrépides colons. Des missionnaires agricoles ont été chargés de répandre la connaissance des méthodes capables de perfectionner la culture. Le secours qu'ils ont donné dans le passé, ils le continueront dans l'avenir, car le cœur va vers ceux qu'il estime et qu'il aime.

Que votre Société prospère de plus en plus, toujours fidèle à son programme. Vous vous êtes conformés aux directions générales de l'Église en vous abstenant de mêler votre société aux disputes de la politique. Vous continuerez à défendre vos intérêts professionnels, sans vous inféoder à aucun parti, qui, de droite ou de gauche, d'en haut ou d'en bas, tenterait de vous entraîner dans son orbite, mais en vous tenant toujours, selon les prescriptions du Souverain Pontife, en dehors et au-dessus des partis politiques, afin de poursuivre avec intelligence, courage, prudence et ferme union la prospérité de votre Association.

En dépit des transformations sociales, des phénomènes économiques, et de la crise que subit l'agriculture en plusieurs pays comme dans le nôtre, vous cherchiez dans un esprit de paix et de discipline sans passions ni parti pris, les moyens capables d'améliorer la condition de la classe rurale et d'augmenter le rendement de la terre par des façons de culture moins routinières. Ce qui a été fait ailleurs est possible au Canada.

Ainsi, de 1920 à 1926, par l'emploi de méthodes raisonnées, la récolte du blé en Italie a passé de deux à 15 quintaux l'hectare. Ne pouvons-nous pas obtenir des résultats analogues? De même votre initiative saura conserver en pleine activité les marchés existants; elle saura aussi en conquérir de nouveaux et de rémunérateurs.

Une providence paternelle veille sur vous. Ce matin, à la Basilique, vous avez imploré les lumières et les bénédictions du ciel. Le Seigneur exaucera vos prières. Je ne doute pas que vos délibérations, toujours pleines de sens chrétien, de sagesse pratique et de cordiale entente, ne contribuent à une belle œuvre sociale, qui remplira nos campagnes de vie et de prospérité, de paix et de bonheur.

Je souhaite donc à votre congrès le succès le plus honorable et le plus fécond.

FLEURS VIVACES DE PLEINE TERRE

POUR LA REGION DE QUEBEC CENTRE

(Notes des fermes expérimentales)

Valeur indirecte des fleurs. La floriculture devient une industrie de rapport pour ceux qui la comprennent parfaitement, mais il faut admettre que les fleurs ont, dans la plupart des cas, une valeur indirecte qui n'est pas suffisamment appréciée. Le meilleur moyen d'embellir les abords de la maison, est d'y planter des fleurs. Les jeunes gens s'attacheront à la ferme si on parvient à rendre celle-ci plus attrayante.

Fleurs à cultiver. — Sans doute les arbres et les arbrisseaux d'ornement, de même que les fleurs bulbeuses et les fleurs annuelles, jouent toutes un rôle important, suivant les circonstances, dans l'ornementation des abords de la maison, mais les cultivateurs ordinaires peuvent atteindre plus vite le but visé sans dépenser plus d'argent ni de temps avec des fleurs vivaces de pleine terre qu'avec toute autre chose. Disons aussi qu'une fois la plantation de fleurs vivaces établie, elle n'exige que peu de soin.

Travaux à la station expérimentale de Cap Rouge.

Depuis 1911, nous faisons l'essai de centaines de variétés et d'espèces de fleurs vivaces de pleine terre pour trouver celles qui sont suffisamment rustiques pour le Québec Centre, nous prenons note des dates du commencement et de la fin de la floraison ainsi que de la hauteur des plantes.

Ce qu'il faut planter. — Pour obtenir une floraison ininterrompue pendant la plus grande partie possible de la saison, on peut faire le choix parmi les fleurs suivantes (le mois désigne la période pendant laquelle les plantes commencent à fleurir): avril, chionodoxe, crocus, scille; mai, pensée, narcisse, myosotis; juin, anémone, cœur de Jeanne, lupin, iris, pivoine; juillet, oeillet de poète, dauphynelle, lis, digitale; août, rose trémière, radbeckie; septembre, phlox rustique, sedum, lilium auratum, aster rustique.

Autres recommandations. — Il est nécessaire également que les plantes soient arrangées de façon que les plus basses soient à l'avant et les plus hautes à l'arrière de la bordure; il faut aussi que leurs couleurs s'harmonisent bien ensemble. Le premier point est facile, mais le deuxième est une question de goût et l'on ne saurait donner aucune règle à ce sujet.

Gus. Langelier, Station expérimentale fédérale, Cap Rouge, P. Q.

SCIEZ avec une scie SIMONDS. Garde plus longtemps son tranchant. Coupe plus facilement. Scie plus vite.

Notaire Henri Lefebvre. Argent à prêter. Administration et règlement de succession, etc.

Assurances Générales A. J. Gouin & Cie. Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie.

Dr Roch Hébert. Spécialiste. Maladies des Yeux, des Oreilles, de la Gorge et du Nez.

CARTES PROFESSIONNELLES

REMEDES DES FAMILLES. La Médecine Indienne. Enrj. 4, rue Richard, 2e Plancher à droite. Téléphone 2298w

Médecin Dr J. A. Rousseau. Directeur du Dispensaire Antivénérien. Bureau privé de 10 a.m. à 4 p.m. et 7 p.m. à 8 1/2 p.m.

Avocats Robert Trudel, L.L.L., Albert Paquin, L.L.L. Trudel & Paquin. Avocats et Procureurs. 20, Bonaventure, Tél. 61w

Avocat Rodolphe Beaulac. B.A., L.L.L. Avocat et Procureur. Chambre 23, Edifice de la Banque de Commerce, Les Trois-Rivières.

Médecin Dr Auguste Panneton. Spécialiste pour maladies des yeux, des veilles du nez et de la gorge. Consultations: 1.30 hre à 4.30 hres tous les après-midi.

Avocat Joseph Barnard. Tél. 1295-J. Avocat. 8 rue Hart, Tél. 640. Résidence: 108 rue Des Forges

W. H. FONTAINE, O. D. SPECIALISTE POUR LA VUE, diplômé de l'Institut K. C. H. O. S., Kansas City Mo. Licencié et Diplômé de la A. O. O. P. Q.

Avocat Maurice Fortier. Avocat et Procureur. Bureaux: 19, rue Hart, Les Trois-Rivières. A St-Paulin chaque fin de semaine.

Avocats Tél. 930 Casier Postal 319. Edifice Power, Trois-Rivières. Jacques Bureau, C. R., Philippe Bigué, C. R., Georges Gouin, B. A.

Maux de tête. — Yeux croches redressés sans opération. Livraison immédiate de tout ouvrage. Consultations: lundi, mardi, mercredi et jeudi 9 a. m. à 6 p. m., vendredi et samedi de 9 a. m. à 9 p. m.

Chirurgien-Dentiste Dr J. H. BELAND. Extraction des dents sans douleur. Traitement de la Pourriture par la Viscosité. Travaux dentaires exécutés avec soin et promptement.

Avocat Jean-Marie Bureau. B.L., L.L.L. Avocat et Procureur. Chambre 23, Edifice de la Banque du Commerce, Les Trois-Rivières.

Chiropaticien A. E. BUNT KING, D.C. Docteur en Chiropatique. Trois-Rivières. 6a rue Alexandre. Tél. 1913. Shawinigan Falls. 26, 5me Rue. Tél. 725. Grand'Mère. 121 rue St-Jacques. Tél. 497.

Médecin Dr A.-J. Aubin. Médecine Interne, Maladies Chroniques, Diagnostique. Tél. 1143J 179, Lavolette

Notaire Casier Postal 556 Tél. 235. J. A. Lemire, L.L.L. Notaire. Cessionnaire des greffes des notaires P. O. Guillet et P. L. Hubert. Placements sur hypothèques et débetures. Administration générale.

Comptable et Liquidateur Henri Bisson. Comptable et Liquidateur. Syndic en matière de faillite. Règlement entre débiteurs et créanciers. Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service.

Médecin Dr ALEX. ACHPISSE. Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Licencié du Conseil Médical du Canada et du Conseil Médical de l'Empire Britannique.

Notaire Téléphone: Bureau 1188. Résidence 958. J. U. GREGOIRE. Notaire. Argent à prêter. Examens de Titres, Assurances, Collections, etc.

Médecin Docteur R. Dugré. Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York. Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph. Spécialité: Maladies des reins, du système osseux et du tube digestif.

Avocat Roger Bisson. Avocat et Procureur. 142, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières.

Notaire Casier Postal 554. Téléphone 421. A. LEBRUN. Notaire. C.C.S., Cessionnaire du Greffe P. Desilets. Argent à prêter, règlement de succession, examen de titres, collections, etc.

Notaire Alphonse Lamy, L.L.L. Notaire. Argent à prêter, administration, règlement de successions, etc.

Avocate Robicken & Méthot. Avocate. Bureau. Edifice Banque d'Hochelega, Trois-Rivières.

Notaire Tél. Bureau 1881. Rés. 1444-J. Victor Abran. Notaire. Argent à prêter, assurances, collection, etc.

Médecin Dr J.-Y. Remington. Des Hôpitaux de New-York. SPECIALISTE pour les Maladies des enfants. Opérations de la gorge.

Avocats Duplessis, Langlois & Lamothe. Avocats. 4, St-Joseph, Trois-Rivières.

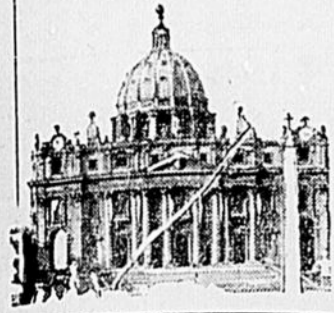
Notaires J. A. Trudel, J. E. Guillet. Trudel & Guillet. Notaires. Argent à prêter, Règlement de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.

Architecte U.-J. Asselin, Ernest L. Denoncourt. Asselin & Denoncourt. Architectes. Tél. Bell 963, 42, Alexandre, Les Trois-Rivières.

Avocat Chas Bourgeois. B. A. L.L. M. Avocat. 26, rue St-Joseph, 28.

Architecte Jules Caron. Architecte. Tél. 720, 21 rue St-Joseph, Les Trois-Rivières.

Tribune Ecclésiastique



Une des Béatitudes

Bienheureux les pauvres!

C'était un mendiant, fort vieux et fort pauvre. Sur les os, il n'avait que la peau, sur la peau que des loques. Parfois se traînant que marchant, il était venu jusqu'à la porte du paradis, et, n'osant y frapper, il y grattait, espérant appeler ainsi l'attention de Saint Pierre.

Le portier du paradis entendait bien, en effet, quelque chose, mais distrait et rêvant, peut-être à sa petite maison de pêcheur de bord du lac de Galilée, il s'imaginait tout le bruit était faible, que c'était une souris qui grignotait dans le coin de la loge.

Cependant, comme le grattement continuait toujours, quoique le Saint eût plusieurs fois agité ses grandes clés pour faire peur à la souris, il se vit à la recherche de l'animal, et, comme il s'approchait de la porte, il s'aperçut que le bruit venait d'un dehors.

Il ouvrit et vit devant lui le vieux pauvre.

Celui-ci, à l'aspect de saint Pierre, s'était, faite de chapeau à ôter, courbé aussi profondément que le permettait son décliné raidie et déjà plié en deux par la faiblesse et par l'âge. Mais lorsque, s'étant un peu redressé, il osa lever timidement les yeux vers saint Pierre, quelle ne fut pas sa surprise de voir le Bienheureux les mains jointes et prosterné devant lui.

—Entrez, seigneur, entrez: disait le Saint.

Et d'un geste empressé et respectueux, il invitait le pauvre à franchir le seuil du paradis.

—Entrez donc, seigneur, répétait-il.

Vous vous trompez, grand Saint, dit le pauvre vieux; je ne suis pas un seigneur, et ce n'est pas moi qui oserais demander à entrer ici. Je ne suis qu'un mendiant qui vient solliciter un petit secours, la faveur de rester sur ce seuil.

—Non, reprit saint Pierre, je ne me trompe pas, Pierre ne peut se tromper. Daignez entrer, seigneur, je vous prie.

—Votre erreur me rend confus, répartit le misérable. Je ne suis je vous le jure, que le vieux mendiant Patrick et je prends la liberté comme j'ai fini là-bas, de venir implorer le droit de m'asseoir à votre porte, et l'aumône de la dernière place.

—Je vois parfaitement à qui j'ai l'honneur de parler, dit saint Pierre. Que votre seigneurie s'appelle Patrick, je le veux bien; mais ce que je ne puis permettre, c'est que vous soyez un pauvre homme.

—C'est pourtant la vérité, objecta le villard; mon air peut-être doit assez vous le dire.

—Votre air, dit saint Pierre, est un des plus nobles que j'aie jamais vus.

—Et qu'on dit l'homme, non pas courbé, ma peau flétrie et tendue comme un parchemin sur mes os, ne révèle-t-ils pas un misère? Mais alors voyez mes habits, si habits l'on peut appeler les misérables lambeaux sous lesquels je suis presque nu.

—Vos vêtements, seigneur, dit le saint, sont magnifiques et dignes de votre rang. Je vous en supplie encore une fois, ne restez pas plus longtemps dehors.

—Je ne puis m'expliquer, dit l'homme, ce qui cause votre illusion, mais puisque vous ne me croyez pas, permettez-moi de me retirer.

—Je ne le puis, répondit le Bienheureux; Jésus-Christ m'en ferait un reproche. Votre trône est préparé à côté du sien.

—Mon trône? exclama le pauvre, est près de Jésus-Christ? Si vous n'êtes pas un saint du bon Dieu, je croirais que vous vous moquez de moi.

—Me moquer de vous? s'écria saint Pierre, le ciel me préserve de cette irrévérence.

—Vous me rendez fou avec vos grands mots, dit le pauvre vieux. Se moquer de moi, une irrévérence.

—Certes, reprit saint Pierre, quoi que vous puissiez en penser. Oui, je ne l'ignore pas, sur la terre, vous étiez un pauvre mendiant. Mais, de votre côté, ignorez-vous que pauvre saintement supporté se transforme au ciel en richesse? Oui sur la terre, vos habits n'étaient que d'affreux haillons; mais ils sont ici un manteau royal, puisqu'ils ont en la gloire de couvrir les membres souffrants de Jésus-Christ. Et maintenant, Seigneur, plus de résistance. Je vous connais bien, vous le voyez. Laissez-moi donc vous conduire auprès du divin Maître qui vous attend.

Et le vieux mendiant Patrick au lieu de l'humble place qu'il était venu occuper, fut obligé de suivre saint Pierre, et d'aller s'asseoir sur un trône au banquet éternel de Jésus-Christ.

—Celui qui s'abaisse sera élevé

—Non reprit saint Pierre, je ne me trompe pas, Pierre ne peut se tromper. Daignez entrer, seigneur, je vous prie.

—Votre erreur me rend confus, répartit le misérable. Je ne suis je vous le jure, que le vieux mendiant Patrick et je prends la liberté comme j'ai fini là-bas, de venir implorer le droit de m'asseoir à votre porte, et l'aumône de la dernière place.

—Je vois parfaitement à qui j'ai l'honneur de parler, dit saint Pierre. Que votre seigneurie s'appelle Patrick, je le veux bien; mais ce que je ne puis permettre, c'est que vous soyez un pauvre homme.

—C'est pourtant la vérité, objecta le villard; mon air peut-être doit assez vous le dire.

cent de Paul, numéro de novembre 1928:

"Le Roi des Rois"

Il y a quelques mois le Souverain Pontife attirait l'attention de tous sur une certaine littérature moderne qui, sous couleur d'histoire, de poésie ou de littérature se servait des plus belles pages de la vie des saints pour mêler à une soi-disant mystique une trame et des descriptions sensationnelles du plus mauvais aloi. Nous savons bien que cette mise en garde est parfaitement justifiée et combien certains livres soi-disant pieux sont dangereux et même mortels aux âmes.

Cependant l'audace des auteurs dramatiques ne s'arrête pas là et voici que le théâtre lui-même ne craint pas de puiser dans la sainte Écriture des spectacles tout au moins dangereux dans la façon dont ils sont présentés et dans les passions qu'ils essaient d'attiser chez ceux qui y assistent. Jadis nous avons eu "Hérodiade" et voici qu'en vient nous présenter "Le Roi des Rois".

Nous tenons ici à protester de toutes nos forces contre les annonces, telles qu'elles ont été faites. On a décompté le nombre des actrices mises en vedette et fait ressortir leur beauté, les bijoux précieux, les costumes... le tout pour représenter la vie de Marie-Madeleine ou celle de la femme adultère. Ces épisodes sur lesquels les Évangélistes jettent un voile discret, on essaie de les imaginer pour représenter sous les yeux avides et passionnés les misères humaines et ce n'est pas le spectacle d'un acteur quelconque suivant le Seigneur qui pourra porter un remède au mal ni effacer la tache qui est au fond du cœur et que rien maintenant ne viendra effacer.

Nous tenons à protester contre cette profanation de ce que nous avons de plus sacré dans notre foi et qui demande à n'être touché qu'avec un respect pieux et même une certaine crainte. Ce n'est pas la piété qui gagne à de tels spectacles et notre sens catholique devrait nous en tenir éloignés.

LE ROI DES ROIS

Cette représentation de la pièce intitulée "Le Roi des Rois" qui a été faite dans un théâtre de notre ville la semaine dernière a suscité des commentaires assez curieux.

On est venu jusqu'à dire que le Souverain Pontife avait approuvé ce drame et que l'auteur avait été ni plus ni moins qu'inspiré.

Par l'édification de nos amis nous nous permettons de leur citer un très petit article paru dans un bulletin des Frères de St-Vin-

Les Méfaits de l'Alcool

"Au cours des sept dernières années, l'alcoolisme a causé la mort de 3,298 personnes aux États-Unis sans compter le nombre de décès causés par l'empoisonnement méthylique et l'alcool dénaturé. Et ces 3,298 victimes sont recrutées parmi un huitième (14,000,000) seulement de la population américaine, soit parmi les assurés dans l'assurance industrielle de la Metropolitan Life. Au Canada pendant la même période, parmi deux

millions d'assurés dans l'assurance industrielle, 34 seulement sont morts."

Ces chiffres sont fournis par le Dr Louis-L. Dublin, statisticien de la Metropolitan Life, qui ajoute les commentaires suivants inspirés par son expérience dans cette Compagnie:

"La moyenne de la mortalité causée par l'alcoolisme, a toujours été beaucoup plus élevée aux États-Unis qu'au Canada, non seulement avant le régime de la prohibition aux États-Unis mais depuis cette période. Bien que cette moyenne aujourd'hui soit moins forte qu'elle ne l'était de 1903 à 1918, il n'est pas moins vrai qu'au cours des huit dernières années de prohibition aux États-Unis, la moyenne de la mortalité causée par l'alcoolisme a maintenu sa marche ascendante, alors qu'au Canada, pendant les mêmes années, la moyenne était tellement faible qu'elle était négligeable; et elle n'a jamais augmenté."

Comme les 14 millions d'assurés parmi lesquels 3,298 décès se sont produits, ne représentent qu'un huitième de la population américaine, on peut logiquement se servir de ce chiffre pour faire un calcul plus complet. Or, si l'on multiplie 3,298 par 8, on arrive au résultat de 27,387 qui représente le nombre total des victimes de l'alcoolisme aux États-Unis au cours des sept dernières années.

Service de Renseignement Metropolitan Life

NE PAS MOURIR SANS ME RECONNAITRE

Hier soir, en faisant ma prière, au pied de mon lit... j'essayais de me figurer que j'allais mourir, pour voir ce que j'en penserais, pour voir ce qu'en dirais-je, et ce matin, en marchant, je songeais que Dieu est bon de m'avoir soumis à cette épreuve d'essai, de m'avoir ainsi procuré une réputation de ma mort!

Mais maintenant, il faut en profiter, il n'y a pas de temps à perdre, même si je dois vivre longtemps encore. Il faut que je me prépare à mourir tout entier avec la pensée de tous les miens bien en place, avec une abjuration bien sincère de tous mes péchés.

Ne pas mourir sans se reconnaître, ne pas se laisser surprendre par derrière!

Je comprends maintenant ce que c'est que faire une bonne mort et combien il est utile de prier pour obtenir ça.

Le Vatican fait un appel à Mussolini

L'Osservatore demande aux Fascistes de bannir les Italiennes de la réunion athlétique de 1929

En faisant revivre les coutumes de l'ancienne Rome, ne retournez pas à l'ancienne Grèce

L'objection du Saint-Père à la participation des jeunes filles aux concours athlétiques vient d'être affirmée de nouveau dans un article éditorial publié par l'Osservatore Romano. Ce journal, qui est publié par le Vatican, trouve motif à revenir sur cette question dans le projet fasciste de tenir une autre réunion athlétique pour les jeunes filles et les jeunes gens dans Rome le printemps prochain.

Les concours de tir aux jeux de 1928 rencontrèrent de l'opposition, et ils furent remplacés par des concours de tir à l'arc. En dépit de ce changement toutefois, l'Osservatore Romano prétend que ces jeux vont "répéter l'offense faite aux coutumes et à l'esprit chrétiens de notre civilisation."

Le journal répond à l'argument fasciste que de tels jeux font simplement revivre les coutumes de l'ancienne Rome, en faisant remarquer que les Romains n'admettaient jamais, dans les stades, les femmes armées ou non. Il ajoute que pour trouver des exemples de concours féminins, dans les temps anciens, il faut remonter à la Grèce et aux villes les plus corrompues de la Grèce.

L'article en question laisse entendre que le projet de tenir des jeux en 1929 a soulevé une vive opposition, le 30 octobre à une réunion du Conseil des ministres. Il cite la lettre adressée par le Souverain Pontife au Cardinal Pimpli, vicaire-général du diocèse de Rome, au mois de mai dernier, et il ajoute:

"Si l'état fasciste veut être catholique, ainsi qu'il l'a proclamé maintes fois, il devrait d'abord se rendre aux avertissements du Saint-Père. Dans sa lettre, Notre Saint-Père disait que de tels jeux étaient contraires à l'esprit de la femme. "Ces concours sont principalement désagréables", ajoutait le Souverain

Pontife, "parce qu'ils ont lieu dans le cours du mois de mai qui est dédié à la sainte Vierge. Les exploits accomplis en public par les athlètes féminins sont contraires à la sainte pédagogie. Personne ne prétend que l'éducation chrétienne met de côté tout ce qui donne au corps l'agilité, la grâce, la santé et la force, mais à la condition que ceci se fasse dans un endroit convenable et de manière à éviter tout ce qui pourrait blesser la réserve et la modestie qui sont le renpart de la vertu féminine."

SAINT-TITE

Funérailles de Mlle Jeanne Cossette

Nous avons le regret d'apprendre la mort récente après plusieurs semaines de maladie de Mlle Jeanne Cossette, fille de M. et Mme Philippe Cossette, décédée à la résidence de ses parents, à l'âge de 27 ans.

La défunte était membre de la Chorale des jeunes filles de la paroisse et était grandement estimée de ses concitoyennes.

Ses funérailles eurent lieu en l'église paroissiale de St-Tite, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis de cette ville et de l'étranger.

Le service fut chanté par M. l'Abbé Picotte, assisté de MM. les abbés J.-C. Leblanc et Mongrain, comme diacre et sous-diacre.

La chorale de St-Tite, aidée par le Chœur des jeunes filles, rendit avec succès la messe harmonisée des morts de Perreault, sous la direction de M. J.-B. Mercure, maître de chapelle. Mlle Marguerite Dantigny touchait l'orgue.

Les principaux solistes furent: M. Antonin Grenier, de Shawinigan; MM. J.-Bte Mercure, Emile Pothier, et Mlle Jeanne Vadeboncoeur et Marie-Blanche Lacoursière. La défunte fut portée par MM. Albert Trudel, Georges Ferron, François Boisvert, J.-P.-Gilles Dessureault, Alphonse Dampousse, Lionel Jacob, assistés de Mlle Yvonne Dessureault, Annette Lefebvre, Corona Delisle, Lucinda Frigon, Aurèle Châteaufort. Durant le service, la collecte fut faite par MM. J.-Bte Verrette et Gaston Pothier.

En outre de ses père et mère, M. et Mme Philippe Cossette, la défunte laisse pour la pleurer, quatre sœurs, dont: Mlle Léger Lafontaine, Mme Arthur Gélinas, de Shawinigan; Mlle Auréa Cossette, des Trois-Rivières; Mlle Juliette Cossette, de St-Tite et un frère M. Adéard Cossette, des Chutes Shawinigan.

Parmi les parents et amis présents aux funérailles nous avons remarqué: son père M. Philippe Cossette, son frère M. Adéard Cossette, M. et Mme Léger Lafontaine, M. et Mme Art. Gélinas, des Chutes Shawinigan; Mlle Auréa Cossette, des Trois-Rivières; MM. et Mmes Perre Cossette, Albert Grenier, MM. Adéard et Antonin Grenier, Mmes Adolphe et Joseph Grenier, M. et Mme Adrien Grenier, Mme Léo Duhaime, Mlles Florence, Jeannette et Yvette Grenier, Esther Grenier, M. Pierre Grenier, des Chutes Shawinigan; Mme Théoline Cossette, M. Antonio Lefebvre, Mlles Marie-Anne Lefebvre et Germaine Cossette, Mme Frédéric Lefebvre, Mlle Lucille Cossette, M. Adéard Beaulieu, de St-Prospère; Mme Jos. Grenier, M. Pierre Grenier, de Charette; M. et Mme Emile Car-

entier, Mlle Alice Leblanc, Grand'Mère; M. et Mme J.-U. Trudel; Mme Victor Gagnon, Mlles Blanche Gagnon, Rachelle Lefebvre, Mmes Joseph Leduc, Urgèle Thiffault, Narcisse Germain, Armand Léveillé, Albert Carrière, X. Grosseau, M. Josaphat Gagnon, Mme Côme Leduc, Mlle Aurèle Pronovost, Mme W. Gauthier, M. Joseph Maie, le notaire J.-Bte Moussette, M. J.-W. Verrette, M. Léopold Trotter, maire de la ville; M. Onesime Gignac, M. et Mme Arthur Ferron, M. Urbain Brodeur, M. Oscar Marchand, Mlle Blanche Marchand, Mmes Delma Bédard, Philippe Jacob, M. François Bergeron, Mlle Corinne Dessureault, Mmes Yves Amédée L'Heureux, Gilles Dessuault, Dr J.-G. Arthur Marchand, le notaire Phil. Germain, Dr J.-A. Grenier, Dr et Mme Findlay Bourgeois, M. et Mme J.-A. Bédard, etc., etc.

La famille reçut de nombreux témoignages de sympathies, tels que offrandes de messes, prières, etc., parmi lesquelles nous remarquons: M. et Mme J.-U. Trudel de St-Tite; la famille Adéard Grenier, Mlle Lucienne Héroux, des Chutes Shawinigan; Mlles Anna et Germaine Cossette, Les Chutes Shawinigan; la Chorale des jeunes filles de St-Tite; Mlles Lucinda et Cécile Bédard, la famille Arthur Ferron, de St-Tite; Mlle Anne Le Dory, Les Chutes Shawinigan; les familles Pierre et Alfred Cossette, M. Joseph Grenier, de Charette's Mills; la famille Phil. Ferron, la famille Adéard Leblanc, de Grand'Mère; Dr Paul Freyenet, des Trois-Rivières; M. et Mme Pierre Duval, de Ste-Geneviève-de-Batiscan; M. François Boisvert, la famille Gilles Dessureault, les employés de la Acme Glove Works, Mmes Joseph Leduc, la famille Irénée Frigon, M. J.-Bte Lebrun, de St-Tite; MM. Roland et Maurice Blouin, des Chutes Shawinigan; la famille Henri L'Heureux, M. et Mme Charles Cossette, de St-Prospère; Mlle Lucinda Massicote, des Trois-Rivières, etc., etc.

Les porteurs étaient: MM. Honoré, Désiré et Adéard Drolet, et F. Soucy.

Un cortège nombreux de parents suivit la dépouille mortelle jusqu'au cimetière.

Nos sympathies sont acquies à la famille.

Ste-Geneviève-de-Batiscan

Adieu au monde
Mlle Annie Cloutier, fille de M. Jean Cloutier, vient d'entrer chez les Servantes de Jésus Marie à Hull.

Et vient
Mlle L. Durocher, M. et Mme Joseph Perrier et leurs enfants Marcel et Pauline; Mlle Flore Durocher ainsi que M. Charlemagne Brière, en visite chez Mme Ernest Jacob.

Mlle Adéliska Gervais est revenue de Grand'Mère, où elle était en visite chez sa sœur Mme T. Champagne.

Mlle Doria Marchand, est revenue de Champlain, où elle a passé quelque temps chez des parents.

M. Léokime Baribeau, de Shawinigan, est venu passer le dimanche dans sa famille.

SAINT-JUSTIN

M. l'abbé Joseph Mongrain, en visite au presbytère dernièrement.

M. et Mme Hervé Francoeur, en visite chez Mme Rabouin à l'Hôpital Saint-Joseph des Trois-Rivières.

M. Edmond Lajoie, son fils Henri, en voyage à Rockstown, dernièrement.

ST-ALEXIS DES MONTS

Obsèques de Mme J.-Bte Drolet

Samedi le 10 novembre, s'éteignait doucement dans le Seigneur à l'âge de 80 ans, après une maladie soufferte avec résignation, Mme J.-Bte Drolet, née Louise Paquin. Femme de bien et de devoir, elle faisait partie de toutes les associations pieuses et toujours son cœur était largement ouvert aux besoins des affligés et des indigents; aussi emporta-t-elle les regrets de tous ceux qui l'ont connue.

Elle laisse pour déplorer sa perte, quatre fils: MM. Honoré, Désiré et Adéard Drolet, de St-Alexis-des-Monts, et O. Drolet, du Témiscamingue; une fille, Mme F. Soucy, née Marie-Louise; une sœur Mme O. Lambert; trois demi-sœurs Mmes J. Lamothé, A. Gélinas et Mme Lamy; un frère M. Joseph Paquin; un demi-frère M. H. Arvisais.

Ses imposantes funérailles eurent lieu en notre église, mardi le 13 novembre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé P. Mongrain, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. le Curé Mongrain, assisté comme diacre et sous-diacre de M. le chanoine J.-E. Lafèche, curé de Saint-Paulin et de M. E. Lamy, vicaire à St-Paulin.

Le chœur de chant de la paroisse rendit pieusement la messe des Morts.

La bannière du Tiers-Ordre dont la défunte était membre était portée par M. P. Foudrier et M. Joseph Frappier. Tenaient les rubans: Mmes O. Allard, Joseph Frappier, J. Lemay et A. Drolet. La quête fut faite par MM. Méd. Dabé et J. Soucy.

Les porteurs étaient: MM. Honoré, Désiré et Adéard Drolet, et F. Soucy.

Un cortège nombreux de parents suivit la dépouille mortelle jusqu'au cimetière.

Nos sympathies sont acquies à la famille.

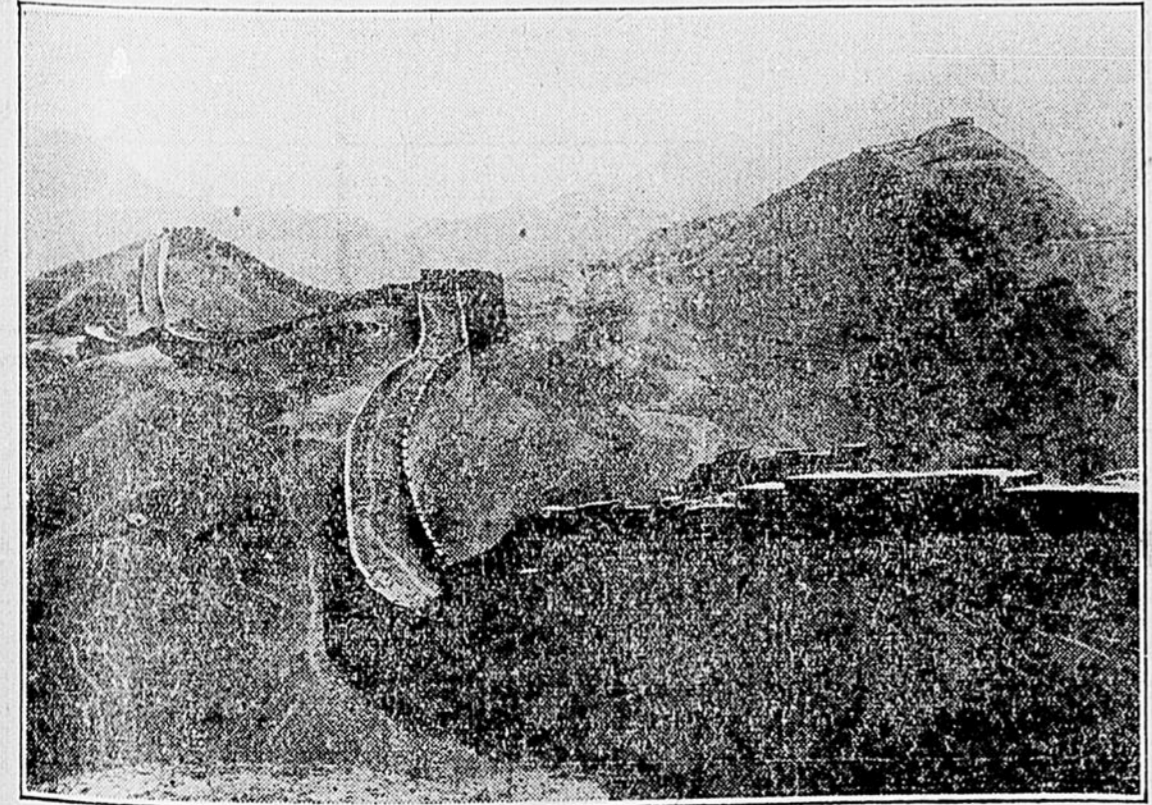
Sépulture

M. et Mme G. Frappier ont eu la douleur de perdre leur bébé Georges, à l'âge de quatre mois.

Bon Matériel
Bon Travail

Les Platriers travaillent mieux quand ils ont de bons outils et du matériel de première classe. Assurez-vous de cela en vous adressant à

CYRILLE LABELLE & CIE
10, RUE DES FORGES.



La Grande Muraille de Chine

Une remarquable de la Grande Muraille de Chine qui s'étend sur une longueur de plus de 2,000 milles, entre la Chine proprement dite et la Mongolie. Elle fut construite 250 ans avant l'ère chrétienne pour arrêter les invasions des Mongols et des Mandchoux. Encore en excellent état de conservation, cette gigantesque barrière fait aujourd'hui l'émerveillement des touristes.

Navires nouveaux pour les Antilles

Ce magnifique navire est le "Lady Nelson," la première unité d'une flotte qui en comptera cinq et qui sera mise en service par la Canadian National Steamships entre les ports canadiens de l'Atlantique et ceux des Bermudes, des Antilles, de la Guyanne Anglaise et de l'Honduras Britannique. Le service ainsi établi sera bimensuel pour les passagers et le fret. Le premier départ s'effectuera d'Halifax le 14 décembre. La gravure, à droite représente le Dr. W. W. White, maire de Saint Jean, N.B., souhaitant la bienvenue au capitaine Reith, qui a conduit le "Lady Nelson" de son chantier de construction en Angleterre, à Saint Jean, N.B. où il a touché pour la première fois la terre canadienne. (Photos, Canadian National).

SHAWINIGAN, GRAND'MERE ET LA REGION

Grand'Mère

Réunion des Enfants de Marie

Les membres de la Congrégation des Enfants de Marie de la paroisse ont eu leur réunion mensuelle en l'église St-Paul dimanche dernier.

L'œuvre des retraites fermées

Un groupe important de nos concitoyens sont de retour d'une retraite fermée, la deuxième depuis l'automne, au Cap-de-la-Madeleine. Ce sont: MM. Sylvio et William Vennes, Eugène Jacques, Achille Gagnon, Elzéar Blais, I-saïe Lampron, Georges Gélinas, Borromée Beaulieu, Adem Mélançon, Guillaume Darchen, Adélaïde Quesnel, Avelin Quesnel, Oscar Gélinas, Phil. Cantin, Arthur Gagnon, Rosaire Laforme, Napoléon Rajché, Hector Boucher, Roland Hould, Henri Garceau et Denis St-Arneault.

A la clôture de la retraite M.M. Dosthé Leduc, Président et J.-L. Champigny, Secrétaire de la Ligue des Anciens Retraitants, de même que M. l'abbé Arthur Branelle, aumônier de cette paroisse et curé de la paroisse St-Lazare assistaient à la cérémonie.

D'autres retraites de ce genre seront organisées sous peu pour le bénéfice de nos hommes d'affaires, les jeunes gens et les Dames de la paroisse.

L'Hiver s'annonce

Une véritable bordée de neige... celle de la Sainte-Catherine, mais un peu hâtive... s'est abattue sur notre ville dans la journée de lundi dernier. Il en est tombé près de cinq pouces. Si le froid nous prend en cet état, nous pouvons dire adieu aux véhicules à roues.

Va et vient

M. Zoël Lafond et Mlle Gladys Depot, de Pawtucket, R.I. étaient les hôtes ces jours derniers, de M. et Mme Albert Lafond.

Mme J.-G. Neault est partie ces jours derniers, pour une promenade de quelques semaines chez des parents à Manchester, N.H., Dover et Nashua.

M. Antoine l'Heureux, de St-Tite, était de passage ici dimanche dernier.

M. et Mme Joseph Duquay, de Montréal, étaient en visite chez des parents la semaine dernière.

Le Grand Euchre annuel des Zouaves obtient un franc succès

Plus de 500 personnes assistent

Les membres de l'Association des Zouaves de notre ville ont donné récemment à leurs salles, au Manège, leur premier grand euchre annuel de la saison, sous la présidence de M. Fred Villemure, secrétaire de l'Association, lequel fut assisté par les membres du Comité de Régie. Plus de 500 personnes assistèrent à la soirée.



Si loin et cependant si près!

"Il faut que j'appelle Jean par Longue Distance pour l'informer que je suis bien rendue. Alors nous n'aurons pas à nous inquiéter. C'est merveilleux de pouvoir ainsi vous rendre visite tout en demeurant en contact avec les miens, tout comme si j'étais à la maison."

"Qu'est-ce que ce devait être autrefois avant que le Longue Distance rende cela possible?" "Je vais placer votre appel pendant que vous allez enlever votre manteau."

"C'est très bien. Demandez notre numéro 124, pour que je puisse ainsi bénéficier du taux réduit des appels entre postes. Dans une couple de jours, j'appellerai de nouveau, le soir, pour pouvoir dire quelques mots aux enfants également. Le tarif du soir après 8.30 est certainement peu élevé."



"Chaque téléphone Bell est un poste à Longue Distance."

taient. L'organisation de la vente des paniers, sous la présidence conjointe de Mmes Fred. Villemure et Joseph Deschamps a donné un résultat magnifique. L'Orchestre des Zouaves, sous la direction de M. Frank Leduc, a exécuté de jolis et nombreux morceaux durant la soirée qui furent très appréciés du public. M. Frank Gauthier, avec tout le talent qu'on lui connaît, avait charge de la roue de fortune.

Des prix magnifiques furent distribués aux vainqueurs des cartes et furent gagnés comme suit:

Prix des Messieurs

MM. Roland Hould, Hector Gélinas, Joseph Gélinas, Léo Chagnon, Jean Bordeleau, Pierre Pronovost, Roméo Dumont, Hector Donigny, Henri Mélançon, et Joseph Trahan. Prix de présence gagnés par MM. Aurèle Nadeau, Joseph Deschamps, Edouard Boisvert et Pierre Pronovost. Prix de consolation par M. Rosario Prince.

Prix des Dames

Mlle Azilda Carpentier, Mmes Joseph Corriveau, Henri Girard, Mlle Claire Vennes, Mmes Robert Pinaud, Alfred St-Laurent, Joseph Houle, Mmes Jeannette Deschamps et Jeanne Borgia. Prix de présence: Mme Hormidas Sawyer, Mme Adolphe Leblanc, Mlle Etienne Trahan, Jeannette Deschamps et Fleurlette Bernier, Mme David Therrien et Mlle Liliane Deschamps. Prix de consolation: Mme Alfred Boisvert.

Le prix des poinçonnuses a été gagné par Mlle Lucille Massicotte, et le prix d'Orchestre a été gagné par M. Roland Boucher. Le prix pour les donatrices des paniers a été gagné par Mlle Simonne Ayotte.

Les généreux donateurs des paniers qui furent raffles au bénéfice de l'œuvre des Zouaves furent: Mmes Charlotte Thivierge, Bertha Paterson, Eva Guay, Gracia Charrier, Bertha Trotter, Claire Vennes, Yvette Gélinas, Françoise Vennes, Aldéa Leduc, Germaine Vennes, Lucienne Coulombe, Marguerite Julien, Alice et Dora Gélinas, Lucille Lord, Lucienne Lépine, Yvonne Lord, Jeanne Lévesque, Lucille Massicotte, Lucienne Adams, Florida Leduc, Monique Paquin, Jeannette Massicotte, Yvonne Demers, Juliette Lévesque, Gisèle Boucher, Elianne Laquerre, Germaine Adams, Alexina Bourassa, Léodina Clermont, Edna Laquerre, Cécile Dessureault et Simonne Ayotte. Plus de 90 prix furent distribués aux vainqueurs, dont de nos concitoyens.

Aux organisateurs de ce euchre nous devons des félicitations pour ces succès dont une part revient aux généreux donateurs des cadeaux, aux musiciens, aux donatrices des paniers, aux dames organisatrices du concours des paniers.

Le Hockey à Grand'Mère

Selon toutes probabilités le hockey sera très actif en notre ville car déjà nos amateurs se mettent à l'œuvre pour organiser leurs équipes qui devront entrer dans la ligue de la cité.

Mais les employés de la Grand'Mère Shoe Co., ont fait une collecte parmi les amateurs de la ville afin de recueillir les fonds nécessaires pour la formation de deux équipes, une qui sera exclusivement composée d'ouvriers de cette manufacture et une équipe senior qui entrera dans la ligue de la cité.

Ils ont aussi précédé à l'élection des officiers de leur Club avec les résultats suivants: Président M. John Hanna; Vice-Président, M. Nick Hanna, Secrétaire M. E. Bordeleau, Gérant M. Stanislas Moquin. Les capitaines des deux équipes seront MM. Drummond Petrin et S. Deslauriers.

Les joueurs qui feront partie de l'équipe senior seront: MM. Nick Hanna, Drummond Petrin, A. Bordeleau, Lloyd Blinco, Maurice Boisvert, H. Berthiaume, H. Leduc, S. Deslauriers, et A. Demers.

Les joueurs qui composeront l'équipe junior seront: M. N. Hanna, D. Petrin, G. Bordeleau, M. Boisvert, L. Deslauriers, W. Demers, E. Marceau, O. Lord, R. Gélinas, L. Marchand, H. Normandin, R. Dumont, P. Bellefeuille.

Nous publions également la liste des généreux donateurs qui ont bien voulu aider pour le soutien de ces deux équipes, ce sont: MM. J.-A. Bernier, Dr J.-Edm. Guibord, Georges Hanna, J.-L. Champaigny, W. Assad, J. Goulet, Gérard Gagnon, Léo Dugal, J.-O. Pelletier, Ernest Desroches, T. Biron, N. Dufresne, Rémi Braneau, L.-A. Rousseau, E. Boucher, A. Julien, A. Deschamps, E. Ricard, le notaire J.-E. Déziel, Art. Ferron, M.D. Eng. Caron, Etienne LeFebvre, E.-A. Lampron, Joseph Marineau, Léo Grenier, le notaire J.-H. Desroches, Emile Jumeau, Phil. Caron, A. Roy, H. Simms, Marché Central, Hormidas Des-

Shawinigan

Imposantes funérailles de Mme Dr J.-A. Colin.

Ces jours derniers, en l'église St-Paul-de-Grand'Mère, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis de cette ville, eurent lieu les imposantes funérailles de l'épouse du Dr J.-A. Colin.

La défunte, née Amanda Gagné, est décédée subitement d'une syncope à l'âge de 47 ans, 6 mois et 19 jours. En outre de son époux elle laisse pour la pleurer, deux filles, Mlles Marcelle et Anna-Marie Colin. Elle laisse aussi, un frère, M. Charles Gagnon de La Tuque et une soeur Mme Bruno Charron, de Timmins, Ont.

La défunte fut portée par M.M. John Desbiens, avocat, Auguste Desilets, J.-C. Beauséjour, J.-A. Gagnon, J.-A. Nicole et Amédée Roy.

Le service fut chanté par M. l'abbé Camille Aharie, assisté de M.M. les abbés Donat Guillemette, curé du Lac-à-la-Tortue, et Arthur Rousseau, vicarier à St-Paul, comme diacre et sous-diacre.

A l'orgue, la chorale de Saint-Paul, sous la conduite de M. le notaire J.-E. Déziel, exécuta la messe à deux voix de l'abbé Paneton. Les principaux solistes furent MM. Edgar Desbiens, des Trois-Rivières; J.-A. Petit et Roger Deshaies; M. le professeur J.-N. Leclerc touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par son époux le Dr J.-A. Colin et ses deux filles Mlles Marcelle et Anna-Marie Colin; son frère M. Charles Gagné, de La Tuque; sa soeur Mme Bruno Charron, de Timmins, Ont.; son beau-frère le Dr J.-E. Colin, des Trois-Rivières. Suivaient aussi le cortège: Mme J.-E. Colin, Mlle Martha Colin, M. Paul-Emile Colin, des Trois-Rivières; M. Georges-Etienne Gagné, de La Tuque; Mme Joseph Brankin, d'Ottawa, Ont.; Mme L.-P. Pelletier, Mlle Charlotte Grohé, de Montréal; Mme Edgar Desbiens, des Trois-Rivières; Mlle Florida Desbiens, des Trois-Rivières; M. et Mme Némèse Garceau, des Trois-Rivières; M. et Mme Léon Rochefort, du Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme J.-A. Desbiens, de Grand'Mère; Mme Ané, Brûlé, M. et Mme David Therrien, Cap-de-la-Madeleine; Mlles Camille, Marcelle et Bella Desbiens, M. Georges-Etienne Desbiens, Grand'Mère; M. Et. Desbiens, Les Trois-Rivières; Mme Henri Boulianne, Québec; Mlle Marie-C. Tremblay, Mme J.-B. Barrette, Québec; Mme Adolphe Perrin, M. et Mme Louis Boudianne, Mlles Marie-Ange et Fernande Boulianne, St-Georges-de-Clamplain; M. et Mme Alphonse Houle, Grand'Mère; Mlle Simonne Brousseau, Les Chutes Shawinigan; M. Henri Brousseau, Mme J.-C. Beauséjour, Grand'Mère; Mme Ovide Bigué, Les Chutes Shawinigan; Mlle Madeleine Boulianne, Mme Théotime Bordeleau, Mlle Cécile Potvin, de Grand'Mère; Mme A. Guérin, Mme J. Côté, Mlle Alice Guertin, M. Paul Guertin, Hull, P.Q.; Dr B. Bordeleau, ex-M.P.P., Ste-Thécle; M. et Mme Henri Guillemette, M. Henri Côté, Mmes Chs-Armand, Les Trois-Rivières; M. A. Legault, Joliette; M. J.-Bte Archambault, M. et Mme Paul Lachance, Les Trois-Rivières; M. J. l'Heureux, Ste-Genevieve-de-Batiscan; MM. J.-O. Pelletier, J.-A. Bernier, Dr J.-Ed. Guibord, Georges Trotter, L.-W. Ricard, Arthur Surprenant, Léo Dugal, J.-P.-E. mille Dessureault; J.-Alphida Crête, E.-A. Lampron, Olivier Lafond, Alfred Lessard, J.-L. Champaigny, M. et Mme J.-M.-E. Marcotte, Dr J.-C.-A. Ricard et Mme Ricard, Dr Julien Sicard, M. et Mme J.-H. Desroches, N.P., le notaire J.-E. Déziel, M. J.-Bte Gingras, Mlle Olympe de Grandmont, Mme J.-A. Gagnon, Mme Vve Alfred Ferron, Dr et Mme G.-Arthur Geron, M.M. et Mmes J.-A. Robert, Omer Lanneville, Mme W.-E. Chamberland, M.M. et Mmes J.-A. Nicole, J.-J. Bordeleau, D. Mat Jacob, L.-A. Rousseau, M. J.-A. Carignan, Dr Hervé Lemay, M. et Mme J.-W. Lemay, Mme Maxime Jumeau, M. et Mme Adolphe Allard, M. Ferdinand Milot, M. et Mme Wilbrod Garceau, Mme Arthur Lavigne, Mlles Anna et Alphonsine Laperrière, Mme Philippe Rheault, M. et Mme Armand Rheault, M. H.-M. St-Cyr, M. Omer Bernard, M. Joseph-H. Nohet, Mlle E. Fleurant, Mme Vve Luc Girard, Mme Rémi Braneau, Mme Bruno Robert, Mme Alfred Garceau, Mme Roméo Ouellette, Mme Henri Therrien, M. et Mme Eugène Garon, Mme Napoléon Normandin, Mme A. Houle, M. et Mme Emile St-Pierre, Mme Albert Plouffe, Les Trois-Rivières.

Shawinigan

Deux demandes de M. Omer Clavet refusées par le Conseil

Le 7 novembre, M. Omer Clavet, propriétaire d'une nouvelle station de service qu'il vient d'ériger au coin de l'avenue des Cèdres et de la 5ème rue, avait adressé une lettre au Conseil le priant de faire des instances auprès de la Compagnie Bell Telephone pour lui faire déplacer un de ses poteaux qui se trouve en face de la station de service de M. Clavet, du côté de l'avenue des Cèdres, et qui d'après celui-ci nuit à l'entrée sur sa propriété. Monsieur Clavet, qui était présent à la séance du 7 novembre, avait en outre demandé à la ville de payer le coût de déplacement du dit poteau. Le Conseil ne s'était pas alors prononcé sur cette dernière demande mais avait autorisé le gérant municipal, M. N.-J.-A. Vermette, à s'informier auprès des autorités de la Cie Bell Telephone au coût approximatif du déplacement du poteau en question.

Mercredi soir, Monsieur Vermette a fait part au Conseil de la réponse de la Cie Bell Telephone, à savoir que le déplacement du poteau dont se plaint Monsieur Clavet coûterait environ \$20.00 à \$25.00. Il a été alors décidé que la ville ne serait pas justifiable de payer pour faire faire ce travail, mais que M. Clavet devait lui-même en supporter le coût puisqu'il est le seul intéressé, et le gérant a été prié de l'aviser en conséquence.

On a également refusé à M. Clavet le permis d'installer une prise d'air près de la bordure de la rue, en face de sa station de service sur la 5ème rue. A ce sujet, M. Vermette a rappelé au Conseil que la section "G" de l'article 17 du règlement 281 stipule que "Tout le commerce se rattachant à une station de service devra se faire sur la propriété privée et il est défendu de ravitailler les automobiles à l'aide de bras, tuyaux, boyaux ou autres dispositifs suspendus au-dessus de la propriété de la ville".

M. Clavet avait déjà installé une prise d'air près de la rue même après qu'il eut été, paraît-il, avisé que cela était défendu par un règlement municipal. En conséquence, il devra enlever cette installation et la placer sur sa propriété.

Pas de compte à la Banque Canadienne de Commerce

Dans une lettre qu'elle a adressée au Conseil, la Banque Canadienne de Commerce demandait s'il ne lui serait pas possible d'obtenir une partie du compte de banque de la ville étant donné qu'elle est propriétaire ici d'un immeuble assez important et que de ce fait elle contribue pour sa part dans les revenus de la cité.

M. l'échevin H. Dessaulles a, à ce sujet, informé ses collègues qu'une semblable demande avait déjà été faite à l'ancien Conseil par un gérant d'une succursale locale d'une autre banque et qu'on y avait opposé un refus en demandant pour raison que la ville faisait affaires avec la Banque Canadienne Nationale et qu'elle en recevait un service tout à fait satisfaisant. En outre, l'ancien Conseil n'avait pas cru pratique de diviser le compte de banque de la Corporation parce qu'il est beaucoup plus simple et plus facile de transiger avec une seule banque. La même situation existe aujourd'hui qu'alors; il n'y a donc pas lieu de faire aucun changement, d'autant moins que si l'on adoptait le principe de diviser le compte de la ville il faudrait avant longtemps le répartir entre les quatre banques qui ont des succursales à Shawinigan, ce qui n'offrirait certainement aucun avantage. De plus, après avoir déjà refusé ce privilège à une banque, il ne serait évidemment pas logique de l'accorder à une autre. Ce fut l'avis du Conseil qui, après avoir entendu les explications de M. l'échevin Dessaulles, refusa de faire droit à la requête de la Banque de Commerce.

La souscription pour le Club de Hockey Shawinigan

La souscription en faveur de notre club de hockey va bientôt se terminer et les membres du comité de souscription ont pleine confiance que lundi prochain ils auront atteint leur objectif de \$1,500. Les officiers du club, les joueurs et les membres du comité de souscription sont priés de se rendre à l'Hôtel de Ville, à 8.30 heures, lundi soir prochain, 26 novembre, pour assister à une assemblée convoquée dans le but de mettre la dernière main à l'organisation du club.

M. Dr Marc Trudel, et C.-N. Crutcheff, respectivement président et vice-président, du club Shawinigan, se rendront à Québec dimanche pour assister à la réunion

des représentants des cinq clubs qui feront partie de la Ligue amateur indépendante de hockey de la Province.

Concert de la Sainte-Cécile au Collège de l'Immaculée-Conception

A l'occasion de la Sainte-Cécile, des soirées seront données mercredi et jeudi prochain, 28 et 29 novembre, par les élèves et l'Harmonie du Collège de l'Immaculée-Conception, dans la salle du Collège.

Un beau programme musical sera rendu par l'Harmonie de l'Immaculée-Conception tandis qu'un groupe d'élèves interprétera deux fort jolies pièces qui leur vaudront certainement un gros succès.

Il ne fait pas de doute que comme toujours le public assistera très nombreux à ces soirées qui lui feront passer de très agréables moments.

Octroi de \$100 pour le club de Hockey

M. le Dr Marc Trudel, président du club de hockey Shawinigan, s'est adressé personnellement au Conseil, mercredi soir, pour obtenir une subvention de la ville en faveur du dit club. M. le Dr Trudel rappela que dans le passé le club de hockey avait toujours, chaque année, terminé sa saison avec un déficit assez substantiel jusque-là avait été chaque fois généreusement comblé par la Shawinigan Welfare Association.

Cette année, continua M. le Dr Trudel, la Shawinigan Welfare Association nous a fait part de son intention bien arrêtée de nous retirer son aide financière, jugeant qu'elle avait fait sa large part pour le sport du hockey à Shawinigan, et nous demandant de trouver un moyen de nous subvenir à nous-mêmes. Tout récemment, nous avons fait une réorganisation complète du club et les nouveaux officiers, avec l'approbation enthousiaste d'un bon groupe de citoyens, ont décidé d'entreprendre une souscription populaire en faveur de notre club. Cette souscription rencontre partout un accueil des plus encourageants, mais nous n'avons cependant pas atteint l'objectif que nous avions fixé, soit \$1,500. C'est pourquoi je me suis permis de venir solliciter l'aide du Conseil municipal. Notre club fera partie d'une ligue qui comprendra, en outre, un club de Québec, un des Trois-Rivières, le club de Grand'Mère et le club de La Tuque. Si je prends la liberté de solliciter une subvention, dit en terminant M. le Dr Trudel, c'est que je considère que notre club, qui au cours de l'hiver aura à faire plusieurs voyages dans les villes de la Vallée du Saint-Maurice et à Québec, fera certainement connaître avec avantage, j'en suis convaincu, notre ville au-delors. Ce sera donc un excellent médium d'annonce pour Shawinigan qui indirectement en retirera, sans le moindre doute, des avantages assez appréciables.

M. le Maire Desaulniers se déclara absolument en faveur d'une subvention au club de hockey. "Pour une bonne majorité de la population," dit-il en substance, "c'est à peu près le seul divertissement que nous ayons au cours de l'hiver et cette seule considération nous justifierait de venir en aide au club de hockey. Mais je tiens aussi à souligner la remarque que faisait M. le Dr Trudel quand il disait que notre club de hockey servirait à nous annoncer à l'étranger. Je suis parfaitement de cet avis et j'ajouterais qu'il faut aussi tenir compte du fait que si nous ayons un club de hockey à Shawinigan, plusieurs parties seront jouées ici au cours de l'hiver, ce qui aura pour effet d'attirer chez nous beaucoup d'étrangers et ce sera pour le plus grand avantage de nos marchands."

Sur la motion de M. les échevins J.-A. Richard et Lucien Bourassa, le Conseil vota alors à l'unanimité une subvention de \$100, au club de hockey Shawinigan.

Aurons-nous une morgue officielle?

M. Joseph Bouvette, entrepreneur de pompes funèbres de cette ville, s'est adressé mercredi au Conseil pour obtenir qu'il accepte comme officielle la morgue qu'il a fait installer dans sa propriété située au coin de l'avenue Mercier et de la 4ème rue.

Dans sa requête, Monsieur Bouvette appuie sur le fait que pour l'établissement de cette morgue il s'est conformé en tout aux prescriptions de la loi et aux instructions toutes spéciales qu'il avait reçues à cet effet du Département du Procureur Général de la Province.

Le Département du Procureur Général a approuvé la morgue de M. Bouvette et, conformément aux dispositions de l'Article 28 de la

Loi des Coroners S.R.P.Q. 1925, il restait à notre Conseil municipal de l'approuver à son tour et de lui donner par là un cachet officiel. C'est ce que demandait M. Bouvette.

Le Conseil n'a cependant pas voulu se rendre à cette demande immédiatement parce que les deux autres entrepreneurs de pompes funèbres que nous avons ici ont exprimé le désir d'avoir également une morgue chez eux. Reste à savoir si dans une ville comme la nôtre il doit y avoir plus d'une morgue. Le secrétaire de la cité a été prié d'écrire au Département du Procureur Général pour avoir des informations à ce sujet et le Conseil basera sa décision sur la réponse qu'il en recevra.

Pavage de ruelles

A la requête des propriétaires intéressés, le gérant de la cité a été autorisé à faire faire le pavage en béton de la ruelle située entre la 1ère et la 2ème rue, depuis le Boulevard St-Maurice jusqu'à l'avenue Mercier. Comme la saison est maintenant très avancée, ces travaux ne pourront toutefois être exécutés que le printemps prochain.

Au sujet du pavage en béton des ruelles, M. l'échevin J.-A. Richard a soulevé un point fort important, à savoir, que ces travaux de pavage devraient être faits aux frais de la ville et non pas être chargés aux propriétaires, comme la chose se fait actuellement. M. Richard considère que le pavage en béton des ruelles constitue une amélioration qui est à l'avantage non seulement des propriétaires riverains mais également de toute la popula-

tion, au même titre que le pavage de nos rues. "Je ne veux cependant pas insister sur ce point, continua M. l'échevin Richard, parce que je sais qu'il existe ici un règlement municipal qui oblige les propriétaires à payer pour le pavage en béton des ruelles qui bordent leurs propriétés, mais ne serait-il pas possible cependant, d'établir un prix uniforme pour le pavage de toutes les ruelles et en outre, la ville ne devrait-elle pas elle-même supporter le coût d'installation des égouts qui sont posés dans les ruelles lorsque celles-ci sont pavées en béton?"

En réponse, M. l'échevin Dessaulles a fait remarquer à son collègue M. Richard, que dans toutes les villes où l'on fait le pavage en béton des ruelles, ces travaux sont payés par les propriétaires directement intéressés. Une autre considération c'est que dans le Quartier No 3 il y a fort peu de ruelles et il est fort probable que les propriétaires de ce Quartier ne seraient pas très empressés à voter des appropriations pour le pavage des ruelles des Quartiers Nos 1 et 2.

D'ailleurs les ruelles ne sont pavées que sur la demande expresse des propriétaires intéressés qui savent fort bien qu'ils devront payer pour ces travaux.

Le Conseil étudiera en comité les suggestions de M. l'échevin Richard quant à l'établissement d'un prix uniforme, au pied-carré, pour le pavage des ruelles et au paiement par la ville du coût de construction des égouts dans les ruelles.

BAUME FRANÇAIS
Rend les mains douces et blanches 50c

LA PHARMACIE WILLIAMS
22, rue Hart Téléphone No 1
Seul Agent pour les remèdes Rexall et Chocolats "Billie Burke"

BUT DE LA CAISSE POPULAIRE

Protéger ses membres contre les revers de fortune, les résultats du chômage, la maladie et l'indigence, en leur enseignant, les bienfaits inappréciables d'une sage prévoyance fortifiée par la coopération, notamment en provoquant et en développant chez eux le goût et la pratique constante et vigoureuse de l'épargne la plus modeste, assurant ainsi leur indépendance économique, faisant naître et grandir le sentiment de la dignité personnelle.

Roch Bournival, gérant.

Des Dents Naturelles

C'est le témoignage que rendront vos amis en voyant vos nouvelles dents.

Satisfaction garantie.

Extraction sans douleur par le procédé nouveau de l'ACAIINE.

Dr Auguste Massicotte
CHIRURGIEN-DENTISTE
No 1, rue Des Forges, Les Trois-Rivières

Ford
THE UNIVERSAL CAR

AUTOMOBILES—CAMIONS—TRACTEURS
vendus par
St-Lawrence Motor Co. Limited
Vendeur autorisé Ford
99 rue St-Antoine
Téléphones: 1930—1931 Les Trois-Rivières, P. O.

SUCCURSALE CHUTES SHAWINIGAN
au No 76, 5e Rue
Téléphone 912
Pièces de rechange Ford toujours en magasin.
St-Lawrence Motor Co. Limited
99, RUE ST-ANTOINE



De la Lecture pour tous, Jeunes et Vieux

LES INITIATIVES SCIENTIFIQUES DE SA SAINTETE PIE XI

Le Gouvernement de Madrid le remercie officiellement d'avoir fait restaurer d'importants manuscrits des archives espagnoles

La Gazette officielle d'Espagne a publié, le 4 octobre, une ordonnance royale du ministère de l'Instruction Publique décrétant que soit rendu au Souverain Pontife, par l'organe du ministre, un profond hommage de respect et de gratitude au nom de ce ministère et du corps des archivistes, bibliothécaires et archéologues pour la dépense considérable assumée par Sa Sainteté Pie XI en vue de conserver à la culture universelle et au trésor des archives espagnoles des documents uniques d'une valeur incalculable qui ont été restaurés aux frais de Sa Sainteté.

Voici à quoi se rapporte cette manifestation de la reconnaissance espagnole:

Le professeur Paul Kehr, directeur général des archives prussiennes, s'était rendu en Espagne pour y rechercher d'anciennes lettres papales; il fit un rapport d'où il résultait que dans les archives de la Province ecclésiastique de Tarragone se trouvaient des Bulles pontificales du VIIIe au XIe siècle ayant grand besoin d'une prompte restauration pour être sauvées d'une destruction complète. Pie XI ayant pris connaissance de ce rapport proposa au gouvernement espagnol d'envoyer ces documents à Rome pour y être soumis au traitement nécessaire à l'hôpital des manuscrits du Vatican.

On sait que cet atelier de restauration fut aménagé à la Bibliothèque Vaticane par le Rév. Père Ehrle, aujourd'hui cardinal, alors qu'il était, avant Mgr Ratti, préfet de cette grande institution scientifique.

Alarmé du péril que les injures du temps faisaient courir à des manuscrits très précieux que l'on était menacé de perdre pour toujours, le Père Ehrle, après de nombreuses expériences, réussit, au moyen d'une solution de gélatine et de formol, à consolider des parchemins abîmés par l'humidité et à les protéger contre toute atteinte nouvelle. De nombreuses bibliothèques étrangères recoururent et recourent encore à l'atelier fondé par le Père Ehrle et couramment appelé l'hôpital des manuscrits dans le monde des savants où il est devenu célèbre par plus d'une cure remarquable.

C'est à cet hôpital que le gouvernement espagnol envoya les manuscrits en péril et Pie XI obtint, pour les y traiter, que le gouvernement prussien lui prêtât l'aide d'un spécialiste en ce genre de travail, le Dr Ugo Bascher, conservateur et restaurateur des manuscrits des musées de l'Etat de Berlin.

Le Dr Bascher fit ainsi travailler à Rome, aux frais du Souverain Pontife, à la restauration des documents qui viennent d'être renvoyés aux archives espagnoles. Il s'agit de manuscrits suivants: une Bulle de Silvestre II, une de Jean XVIII, une du Pape Formose, une du Pape Romain, une de Silvestre II, trois de Jean XIII, une de Benoît VII et une de Grégoire V. Les deux premières appartiennent aux archives de la couronne d'Aragon, les deux suivantes au chapitre de la Cathédrale de Gerona, la 5e au chapitre de la Cathédrale d'Urgel et les cinq autres au chapitre de la Cathédrale de Vich.

Ces documents constituent pour l'Espagne un patrimoine documentaire rare et précieux, car il s'agit d'actes diplomatiques d'une époque dont il nous reste peu de documents originaux. Leur perte ou leur destruction aurait été pour l'histoire et pour la science un dommage irréparable. Aussi, la presse espagnole a-t-elle vivement apprécié l'acte de munificence de Sa Sainteté Pie XI qui s'est révélé une fois de plus un mécène généreux de la science.

En même temps que les Bulles dont nous venons de parler, le Souverain Pontife a fait restaurer divers manuscrits conservés à Milan, à Bergame et à Ravenne. Les autorités de ces villes italiennes ont également exprimé des sentiments de reconnaissance auxquels s'as-

secieront tous les hommes d'études.

De son côté, Pie XI a conféré au Dr Bascher la cravate de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand et a fait remettre le gouvernement prussien d'avoir permis à ce savant fonctionnaire de se consacrer à la restauration de ces divers manuscrits.

L'OEUF A LA COQUE

Le nez collé aux vitres ruisselantes, l'œil regardant tous quatre se dévorer l'orange dans le grand parc inondé. Les arbres, courbés sous la rafale, tremblaient de toutes leurs feuilles et les roses épanouies sur leur tige s'effeuillaient une à une, dans la boue.

Guy Tréveur rompit le premier le silence:

— Elle finit moins bien qu'elle avait commencé, notre partie de plaisir, Monique! Moi qui voulais, pour vos 20 ans, vous offrir toutes les fleurs de ma pelouse, tout le soleil du ciel et toute la joie de l'été, je n'ai pas précisément réussi!

La figure maussade de Monique ne se détournait pas du paysage noyé de pluie.

— Voyons, Monique, ne boudez donc pas de la sorte! Un proverbe ne dit-il pas: "Après la pluie vient le beau temps?" Or, vous le savez, les proverbes sont la sagesse des nations. Cela veut dire qu'il est un temps pour tout et qu'après la bouderie doit revenir le sourire. Avez le sourire, mon amie, cela vous va si bien!

— Ecoutez, Guy, vous m'horripitez avec ce ton de gouaille descendante! Je ne suis pas une enfant qui rit ou pleure à volonté, et j'avoue que cet orage arrive le plus malencontreusement du monde!

— Voyons, Miquette, tu exagères un peu! murmura une jeune fille debout auprès d'elle. Qu'y a-t-il de si désagréable pour toi à te trouver bien à l'abri pendant cette ondée, en compagnie agréable, dans la maison de campagne de ton fiancé?

— Mais ne vois-tu pas, Nelly, que nous ne serons jamais de retour avant huit heures, pour avoir le temps de nous habiller et d'aller assister au dîner de Mme du Raste?

— Et c'est cette perspective qui vous rend malheureuse? Mais qu'à cela ne tienne, nous dînerons ici! moins bien, par exemple, car les provisions doivent être plutôt rares, et la fermière, escomptant l'orage, est repartie depuis longtemps!

— Oh! mais, Monique, savez-vous que c'est fort amusant, au contraire? Vous allez faire votre apprentissage de maîtresse de maison et recevoir avec moi à dîner votre cousine Nelly et Miss Wachs, votre gouvernante!

Et, ravi, le jeune homme essaya d'entraîner sa fiancée loin de la fenêtre. D'un mouvement brusque, elle se dégagea.

— Laissez-moi, Guy! Ne voyez-vous pas que vous êtes absurde, et que ce jeu ne m'amuse pas du tout! Laissez-moi, vous dis-je, j'ai la migraine!

Un regard étouffé et navré à la fois entourait la blonde jeune fille dont la svelte silhouette se profilait dans l'embrasure de la croisée.

— Ne faites pas ce visage bouleversé, Guy! fit une voix rieuse à son oreille. Puisque Monique est trop souffrante pour vous aider je vous offre mes faibles services. Ils sont, d'ailleurs, intéressés, car j'ai une faim de loup!

Et Nelly, se débarrassant de son manteau, se dirigea délibérément vers la cuisine, où la suivit le jeune homme rassuré.

Mais les prévisions de l'hôte occasionnel n'étaient que trop vraies! Les provisions étaient rares: une grande jatte de fraises, du lait, du pain, du beurre, restes du goûter de tantôt et, dans un panier, quelques oeufs, à côté de pommes de terre oubliées depuis la dernière visite du jeune propriétaire.

— Voyez! prononça à peine le jeune homme.

— Je vois! mais pas besoin de prendre cet air lamentable! Il y a là de quoi faire un excellent dîner! Tenez, pelez ces appétissants tubercules pendant que je vais allumer le feu et, avec l'aide de cette motte de beurre, je vais vous confectonner un plat de "frites" dont vous me direz des nouvelles! Ensuite, sur la flamme à alcool, Monique nous fera cuire des oeufs à la coque! Direz-vous après cela que nous mourrions de faim?

— Je dirai, Nelly, que vous m'

redonnez le courage qui commençait à me fuir!

Cependant les deux cuisiniers improvisés travaillaient à qui mieux mieux! Bientôt un feu clair, allumé avec des sarments trouvés dans le coin de la vaste cheminée, faisait chanter joyeusement la poêle où dansaient les "frites" dorées, et Nelly commençait à éplucher les fraises.

— Monique! Monique, cria-t-elle gaiement, viens donc nous aider, au lieu de regarder tomber la pluie! Elle ne cessera pas de sitôt, d'ailleurs!

— Sur la porte de la cuisine, la jeune fille, toujours boudeuse, parut.

— Oh! à quoi bon tous ces préparatifs? murmura-t-elle. Croyez-vous vraiment que nous ne pourrions nous mettre en route pour arriver à temps chez Mme de Rastel?

Un éclat de rire lui répondit.

— Voyons, chérie, fit Nelly, réfléchis un peu. Il est déjà 8 heures et demie, et l'orage gronde encore! Prends gaiement ton parti de ce que tu ne peux empêcher et aide ton fiancé à faire les honneurs de ton premier dîner chez lui!

— Pauvre dîner, Monique, vous le voyez; mais ne trouvez-vous pas cela pittoresque et amusant?

— Pas du tout!... je trouve ridicules et enfantins tous ces préparatifs inutiles!

— A table! à table! s'écria Nelly à tue-tête, pour essayer de détourner la conversation, aussi orageuse que le temps. Tiens, Miquette, ajouta-t-elle, voici une casserole pleine d'eau bouillante, des oeufs frais; à l'ouvrage, fais-nous un plat, toi aussi, donne-nous des oeufs à la coque!

— Nelly! ne m'agace pas! je ne suis pas cuisinière, moi! Si tu comptes que je vais cuire ces oeufs, tu te trompes!

Et, d'un revers de main, la nerveuse jeune fille repoussa si brusquement sa cousine qu'un oeuf tomba et se brisa sur le plancher!

Silencieux, froid, immobile, Guy Tréveur observait sa fiancée, rageuse et pâle, debout devant la table dressée.

— Ne vous frappez pas, Guy! ce n'est qu'un incident! Nous avons heureusement d'autres oeufs dans la corbeille! fit gentiment la jeune ménagère. Justement, je sais très bien faire cuire les oeufs à la coque! Notre vieille cuisinière disait pour que leur cuisson soit parfaite, il fallait réciter trois "Ave Maria" pendant l'ébullition de l'eau! Vous allez voir.

Et, tandis que Guy, miss Wachs, toujours placide, et Monique, toujours maussade mais un peu confuse de sa violence, s'installaient autour de la table, Nelly, penchée sur la bouilloire où chantait l'eau frissonnante, récitait, grave et simple, les trois "Ave Maria" prescrits.

Et si grande était son attention, qu'elle ne vit pas le regard attentif posé sur elle.

— Là! les oeufs doivent être cuits. Sont-ils bons au moins?

— D'un geste presté et sûr, elle fit sauter la calotte du sien, et une onde joyeuse rosit son visage expressif.

— C'est parfait! J'ai réussi!... Ah! que je suis donc contente! s'écria-t-elle en battant des mains.

Et le dîner improvisé se déroula, dans la vaste cuisine champêtre, au poutres enfumées, ponctuée des légers rires de Nelly et égayé par la conversation de Guy, tout à son rôle de maître de maison.

La pluie avait cessé quand ils eurent terminé, et la lune baignait de sa clarté d'argent les pelouses emperchées de gouttes scintillantes, quand l'auto reprit le chemin de la ville, emportant Monique toujours renfrognée et les autres convives joyeux.

Guy Tréveur revint quelque temps dans la vieille maison de campagne, cette fois-ci avec sa jeune femme! Seulement un changement s'était produit, car cette jeune femme n'était pas Monique, l'ancienne fiancée boudeuse, assoiffée de mondanités, mais une toute gracieuse Nelly, toujours active et joyeuse, qui avait sans le savoir, conquis un cœur, par un soir d'orage, par sa charmante simplicité.

Jeanne Bénita Azaïs.

Il y a une règle pour jager les hommes même sans les connaître: il s'agit de savoir par qui ils sont aimés et par qui ils sont haïs.

Xavier de Maistre

Un Rapport démographique fort instructif

C'est celui préparé mensuellement par le Service provincial d'Hygiène

Les chiffres contenus dans le rapport des mois d'août et septembre, du Service provincial d'hygiène, département de la démographie, indiquent qu'au cours de ces deux mois, la natalité est basse; le taux par 1,000 âmes pour août est de 26.1; celui de septembre n'est que de 25.9. Ces deux mois correspondent au minimum mensuel de la natalité, dans notre province. Il ne faut pas déduire que la natalité sera aussi considérablement diminuée, lorsque la tabulation de 1928 sera complétée. Ces deux taux augmenteront d'ailleurs, lorsque les rapports seront au complet. Ce ne soit là que des rapports mensuels préliminaires.

La mortalité de ces deux mois est très haute, si nous la comparons à notre taux annuel habituel de 7.0 par 1,000 âmes. Le taux de natalité pour août, est de 7.6 et celui de septembre de 11.8. Le mois de septembre (avec juin) est celui où les mariages sont célébrés en plus grand nombre. Durant le mois de septembre, quelques cités ou villes ont un taux de natalité très élevé: St-Hyacinthe, 19.1; Drummondville, 18.1; Westmount, 17.1 et Saint-Jean, 16.4.

La mortalité générale de ces deux mois est basse; le taux du mois d'août est de 11.9 par 1,000 et celui de septembre est de 13.1. Ce dernier est considérablement augmenté du fait de la haute mortalité infantile enregistrée durant cette période. Il y a lieu de croire que le taux de mortalité générale de 1928 sera inférieur à celui des deux années antérieures.

Au cours des mois d'août, septembre et octobre, la mortalité infantile est toujours élevée. Nous constatons ce fait en considérant le taux de mortalité infantile d'août et de septembre respectivement 156.1 et 181.9 par 1,000 naissances vivantes. Cette augmentation de décès de 0 à un an est dû en très grande partie à la gastro-entérite.

Da grand nombre d'enfants naissant au cours des mois de mars, avril et mai (ordinairement les mois de notre maximum de natalité plusieurs meurent des leurs premières heures de vie; il s'ensuit qu'une légère augmentation se constate dans la courbe de la mortalité infantile distribuée selon les mois. Mais beaucoup trop des enfants surmontant avec succès les premières difficultés de la vie se voient inutilement fauchés à leur cinquième ou sixième mois par la gastro-entérite et nous observons cette variation considérable dans la courbe qui démontre le graphique ci-dessous.

Dans ce graphique ont été indiquées les moyennes quotidiennes des décès de moins de un an pour chaque mois (cette moyenne s'obtient en divisant le total des décès par le total des jours du mois) pour les années 1926, 1927 et 1928. Les données de 1928, pour les 9 premiers mois seulement sont préliminaires. Sauf pour 1926 qui enregistrerait une forte moyenne quotidienne de ces décès en mars, avril et mai due à une forte mortalité durant les premières vingt-quatre heures, on constate que cette moyenne quotidienne est relativement uniforme à l'exception de celle d'août et de septembre. Pour les 10 autres mois elle oscille en effet entre 21 et 31 décès par jour. Pour les deux mois d'août et septembre, elle atteint 4. Ce graphique fait donc constater que nous perdons trop d'enfants par les maladies dites "Pété"; les gastrites, diarrhées, entérites, maladies bien faciles à contrôler. Une autre constatation, plus consolante, est que la courbe de notre mortalité infantile depuis 1926 tend à diminuer légèrement mais graduellement. Une minimum exception se remarque en 1928 pour avril et mai.

Les 9 premiers mois

Un tableau compile ensuite les données statistiques des neuf premiers mois des trois années 1926-

1928-1929. On y peut constater que la natalité se maintient presque constante, que la nuptialité tend à varier légèrement vers l'augmentation et que la mortalité générale diminue régulièrement. Cette dernière diminution est en bonne partie due à celle que montre la mortalité infantile qui passe de 144.3 en 1926 par 130.8 en 1927 pour devenir 125.9 en 1928. Ces chiffres sont le taux par 1,000 naissances vivantes.

Le Jubilé de S. S. Pie XI

C'est l'année 1929 qui sera consacrée à la célébration des noces d'or sacerdotales du Pape

Rome, C. Sp. — Il ne sera pas inutile d'attirer l'attention du public catholique sur une décision prise récemment ici: c'est l'année 1929 et non pas l'année 1930 qui sera consacrée à la célébration des noces d'or sacerdotales de Sa Sainteté Pie XI.

C'est le 20 décembre 1879, que le jeune abbé Achille Ratti fut ordonné prêtre en la basilique Saint-Jean de Latran à Rome. C'est donc le 20 décembre 1929 que Pie XI célébrera le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale, mais l'Église catholique s'associe à cette célébration par des solennités et des pèlerinages qui prendront naturellement plus d'un jour et pourront s'échelonner sur toute une année jubilaire.

Lorsqu'on commença de parler de la célébration de ce jubilé pontifical, on annonça qu'elle commencerait le jour même du cinquantième anniversaire de l'ordination du Saint-Père, c'est-à-dire, le 20 décembre 1929 pour se prolonger toute l'année suivante et se clôturer le 20 décembre 1930. On plaça ainsi, dans le courant de l'année 1930, le mouvement des pèlerinages projetés par les catholiques de nombreux pays et aussi les grandes cérémonies de béatifications et de canonisations qu'on réservait pour cette période jubilaire.

Depuis lors, des décisions nouvelles et toutes différentes ont été prises.

C'est le 20 décembre 1928, jour où Pie XI entrera dans la cinquantième année de son sacerdoce, que commenceront les solennités du jubilé pontifical et elles se poursuivront toute l'année 1929 pour se clôturer le 20 décembre, jour du cinquantième anniversaire de l'ordination du vénéré jubilaire.

Il en résulte que c'est en 1929 et non en 1930 que devront venir à Rome les pèlerins désireux d'apporter leur hommage filial au Souverain Pontife à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales et de s'associer à sa joie et à ses actions de grâces. Il en résulte aussi, selon toute vraisemblance, que c'est dans le courant de l'année 1929 qu'aura lieu en la basilique Saint-Pierre les cérémonies des béatifications et des canonisations dont le procès canonique est achevé ou près de l'être, mais dont on croyait l'épilogue solennel différé jusqu'au printemps de 1930.

Les solennités jubilaires s'ouvriront officiellement à Rome le 20 décembre prochain par l'inauguration du nouveau siège de l'Université Lombarde.

ST-SEVERE

Notes locales

M. Léger Mélançon, sa fille Gladly, Mme Alphonse Dion et M. Lucien Brunet, de New-Bedford, Mass., M. Freddy Mélançon, de Lowell, Mass.; M. Narcisse Noël, de Montréal; M. et Mme Arsène Mélançon, leurs fils Gérard et Armand et Mlle Flora Mélançon, de St-Barnabé, étaient les hôtes des familles Léopold Gélinas et Dionis Noël, la semaine dernière.

— Mme Henri Gendron et son petit garçon Jean, et Mlle Antoi-

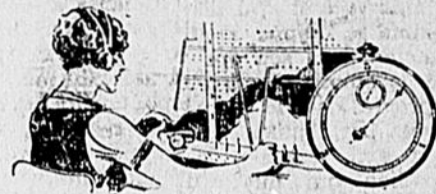
nette Trahan, des Trois-Rivières, Mlle Laciennne Trahan, de St-Elie, étaient de passage chez M. Philias Trahan, le 11 courant. — Mmes Donias et Gaspard Trahan, étaient de passage aux Trois-Rivières, la semaine dernière. — M. Eclairiste Lamy, M. et Mme Gélinas, sont allés à Mont-

Carmel, la semaine dernière, au service de M. S. Pelletier.

Pour les Morts

Tous les soirs du mois de novembre à 7 heures, la cloche tinte pour les morts. Chacun à cet appel devrait s'agenouiller pour aider de ses prières les trépassés.

Elle "Chronomètre"



le Téléphone

LA TACHE DE CETTE JEUNE DEMOISELLE est de "chronométrer" le service téléphonique. Elle s'assied avec sa montre décimètre et mesure au dixième de seconde le temps requis pour compléter un appel. D'autres "chronomètres" enregistrent les erreurs commises, la durée de la réparation d'un dérangement, tous autres items qui contribuent à l'efficacité du téléphone.

Si la vitesse et l'efficacité ne sont pas constamment à la hausse, ce sont elles les premières personnes à le constater, ensuite c'est une enquête pour en déterminer la cause.

C'est un bon moyen. Il donne des résultats. C'est pourquoi votre téléphone vous fournit un meilleur service cette année que l'an passé, pourquoi votre service sera encore meilleur l'an prochain. C'est pourquoi il a contribué aux progrès du Canada.

PAR EXEMPLE, il y a sept ans il s'écoulait en moyenne un intervalle de 5.1 secondes de l'instant où vous décrochiez votre récepteur au moment où la téléphoniste vous répondait. Aujourd'hui cet intervalle n'est plus que de 3.7 secondes. Demain il sera encore diminué.

Il y a sept ans la proportion des appels lents était de 95 par 1000 — un appel est lent quand la téléphoniste prend dix secondes et plus à répondre. Cette proportion n'est plus que de 33 par mille appels.

Le nombre des erreurs est passé de 40 à 16 par chaque mille appels, ce qui est plus de 98 pour cent parfait.

IL Y A 5 ANS, vous aviez 27 chances sur 1 mille d'obtenir un faux numéro. Ce chiffre est maintenant réduit à 13 — ou d'une exactitude de près de 99 fois sur 100.

Il n'y a maintenant que deux chances sur mille que la communication soit rompue. Il y a cinq ans, il y en avait cinq sur mille.

Autrefois huit fois par chaque mille appels vous pouviez être mêlés à la conversation d'autres personnes. Le nombre de ces doubles connexions n'est plus que de deux par milles appels.

IL Y A DES "CHRONOMETRES" en service dans d'autres sphères et voici certaines choses qu'ils ont enregistrées.

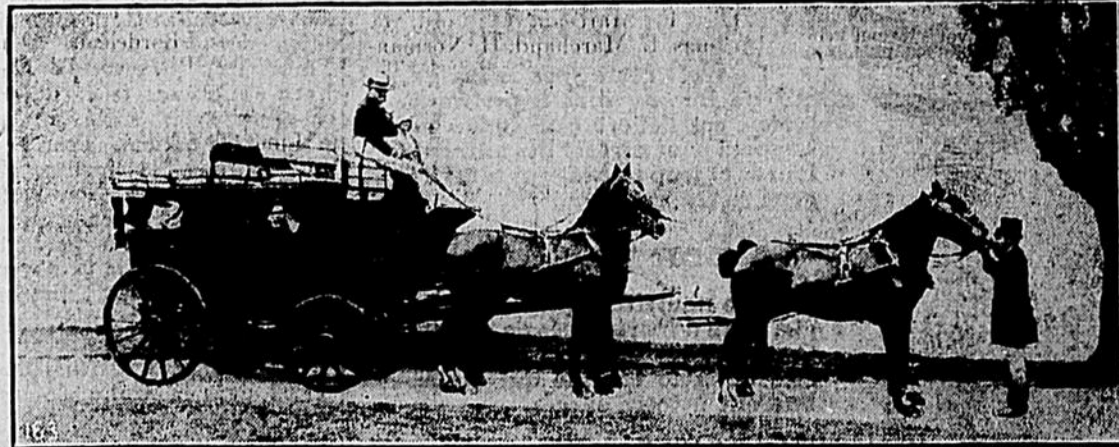
Le temps exigé pour réparer un dérangement de la ligne a été réduit d'un tiers dans les cinq dernières années.

Le temps requis pour installer un nouveau poste était jadis de trois heures et quarante-cinq minutes. Il n'est plus maintenant que d'une heure et quarante-cinq minutes. C'est un nombre considérable d'heures épargnées pour les 139,000 postes installés dans Québec et Ontario cette année.

DE BONS RESULTATS — Mais le "chronomètre" n'est pas satisfait. Personne dans l'industrie du téléphone ne se contente jamais des résultats actuels. Le réseau de demain doit toujours être plus parfait pour marcher de pair avec le Canada de demain.

Publié par The Bell Telephone Company of Canada pour vous faire connaître l'industrie du téléphone et les gens qui s'y intéressent.

Service de diligence à l'hôtel "Royal York"



Cette antique diligence, qui rappelle une époque où les chemins de fer n'avaient pas encore fait leur apparition en ce pays, sera utilisée l'an prochain pour conduire les pensionnaires de l'hôtel "Royal York" de Toronto qui voudront aller jouer au golf sur le nouveau terrain de l'hôtel actuellement en cours de préparation dans la vallée Humber. Ce véhicule couvrira deux fois par jour la distance qui sépare l'hôtel "Royal York" en face de la gare Union, du champ de golf, suivant le boulevard du Lac et le boulevard Humber. Cette diligence appartenait autrefois à Sir Henry Pellatt, riche banquier de Toronto.

Un nouveau type de locomotive

Le Canadien Nord fait l'essai d'un nouveau système de traction

En avant de tous les pays en fait de services ferroviaires

Le National Canadien vient de faire l'essai d'une nouvelle locomotive qui fera le service entre Brockville et Belleville et qui est considérée comme le dernier mot en fait d'économie dans son opération. Cette locomotive constitue un grand progrès dans le genre de celles activées par l'huile. Ce fut comme on s'en rappelle, le National Canadien qui mit en service la première locomotive à l'huile. Depuis lors, il s'est toujours tenu en avant pour le transport rapide du fret et des passagers. La nouvelle locomotive représente l'application pratique de l'usage de l'huile dans le transport par chemin de fer. On se sert de l'huile pour produire l'énergie électrique. Ceci est beaucoup plus économique qu'avec le charbon. Par son apparence, la locomotive électrique à l'huile ressemble à celle simplement électrique, et son contrôle est presque aussi simple que celui d'un tramway. La locomotive se compose de deux unités qui peuvent être activées simultanément ou séparément, selon les besoins. Ce n'est que la première unité qui est en service, à l'heure actuelle; lorsque la deuxième sera terminée, toute deux seront accouplées, et elles feront le tour de toutes les villes pour que le public ait l'occasion de les examiner.

La locomotive pèse 450,000 livres lorsqu'elle est complète. La force développée par le moteur à l'huile est convertie en énergie électrique par le générateur et transmise aux moteurs-tractionnaires. La locomotive peut atteindre une force de traction de 100,000 livres. Chaque unité peut transporter assez d'huile pour un voyage de dix heures. La locomotive peut traîner les plus lourds trains à passagers à une grande vitesse; elle a été construite spécialement pour les services transcontinentaux et internationaux, où les trains sont beaucoup plus rapides et plus lourds.

L'appareil producteur d'énergie dans la locomotive suffit à fournir l'énergie pour un éclairage considérable et il peut chauffer tous les wagons à la température désirée. Tous les plans de la locomotive ont été préparés par les ingénieurs du National Canadien. Les moteurs à l'huile ont été fournis par William Beardmore Co. Ltd. de Glasgow. Les générateurs électriques, les moteurs et les accessoires électriques ont été fournis par le Canadian Westinghouse Co. Ltd. de Hamilton Ont.

NOTRE-DAME-DES-QUINZE

Mercredi dernier, avait lieu le mariage de Mlle Pauline Lanouette, de cette paroisse, avec M. Omer Laforge.

Les mariés ont reçu plusieurs jolis cadeaux.

Aux Etats-Unis

LA VIE CATHOLIQUE CHEZ LES JEUNES

Le 19 août dernier, des représentants de la plupart des institutions d'enseignement secondaire catholique des Etats-Unis se réunissaient à Saint-Louis, Missouri, dans une sorte de congrès d'étudiants. Le rapport de la "Catholic Student's Spiritual Leadership Convention", nous révèle le travail qui s'y accomplit sous la direction du Rév. Père Lord, S.J. Environ 1,240 délégués des High Schools et Collèges étaient venus de tous les points des Etats-Unis. On voulait organiser la piété des étudiants à la manière des autres organisations modernes. Pendant trois jours, des jeunes de quatorze à dix-huit ans ont délibéré. La spontanéité des discours, leur piété, leur sincérité, voilà ce qui nous frappe d'abord. Jeunes gens, jeunes filles, tous voulaient parler, et, notez-le bien, la plupart devaient improviser.

Quand le jeune Américain conçoit un plan, il le conçoit immédiatement "The greatest in the world" — "L'oeuvre de sa vie"; dès lors il y met tout son coeur, tout son enthousiasme, toute sa vigueur. Devant la fin, il méprise l'obstacle et il marche jusqu'au succès. Voilà des qualités que des directeurs clairvoyants ont voulu exploiter! "Nous ne comptons guère sur le succès, au début, nous disait le Rév. Père Lord, mais nous fûmes bientôt tout étonnés de voir comme ces jeunes, une fois lancés, prenaient l'initiative, comme ils travaillaient avec intelligence et sûreté." Voici quelques traits qui manifestent l'esprit qui animait ces délibérations:

On avait parlé sur l'activité religieuse des congréganistes. Une jeune fille de seize ans monte sur l'estrade et demande la permission de parler. "C'est vrai ce qu'on vient de dire. Pas de vie catholique sans éducation catholique, pas d'éducation catholique sans catéchisme. Or, dans notre district, il n'y a que seize écoles catholiques et nous n'avons pas de prêtre, personne, pour nous enseigner la religion. Un de nos principaux devoirs, dites-vous, est l'enseignement du catéchisme. Il nous faut donc seize volontaires capables de l'enseigner une fois par semaine; seulement, seize, mais seize qui veulent..." Aussitôt, cent mains levées. On choisit seize jeunes gens. — Là-bas, comme dans certaines écoles de Montréal, nombre de laïques et de religieuses donnent une heure ou deux chaque semaine à l'enseignement de la religion. Chez elle, il n'y avait personne.

Une autre fillette de quatorze ans suit son exemple. "Père, moi aussi, j'ai quelque chose à dire..."

— Oui, Eh bien, allez voir le secrétaire..."

— Ah! mais il ne voudra pas me laisser parler..."

— On vient de choisir des catéchistes, dit-elle. Moi, je n'en veux qu'un. Y en a-t-il un pour notre classe?..."

L'un des garçons s'avance rapidement la main levée:

— Oui, s'il n'en faut qu'un, me voici! Je veux être celui-là..."

La jeune fille des-ens; ils se donnent la main.

— Vous êtes bien décidés? — Eh! bien sûr! — Vraiment, je n'aurais pas cru, dit-elle en souriant.

Et pensez-vous que les cours ne fonctionnent pas, que les congré-

ganistes ne tiennent pas leur promesse?... Lisez les rapports mensuels de "Queen's Work", ou l'on rend compte de l'exécution des résolutions prises.

Juste avant celle-là, une autre fille de dix-sept ans, sans plus de préparation: "Mes chers amis, je sais ce qui se passe dans nos alentours, et je vous assure qu'il n'y a pas un seul sujet américain dont l'éducation religieuse soit plus négligée que celle du sourd-muet..."

Elle parle quelques instants, puis étendant larges les bras: "Mes Amis! que feriez-vous avec un cœur plein de prière, s'il n'y avait personne pour vous enseigner à prier?..."

Les douze cents étudiants en étaient tout émus. Le Père lui-même, frappé de tant de sincérité, lui dit de rester sur l'estrade. Peut-être qu'à la fin de la séance, plusieurs aimèrent à la voir. De fait, une soixantaine des délégués s'avancèrent, questionnant, proposant, et sur place formant immédiatement trois conseils qui s'engagèrent à étendre le mouvement en faveur des sourds-muets.

Les jeunes gens n'étaient pas moins communicatifs...

— Il nous pèse souvent de répéter les longues prières de nos grands-mères; en conséquence, nous n'aimons pas à venir à l'église, dit carrément l'un d'eux. Voici ce que je fais, ça vous ira peut-être à vous aussi.

Quand je vais à l'église, je m'agenouille, et je pense. Je pense à féliciter le bon Dieu de s'être donné à moi. Je pense à mes affaires, à ce que je dois au bon Dieu, et aux autres, et je demande la grâce de réussir. Avec cette méthode, j'aime à faire ma visite quotidienne au Saint-Sacrement, et ça va mieux... N'y a-t-il pas là une élite qui prépare un brillant avenir au catholicisme?

Et nous, jeunes Canadiens, mes amis, que faisons-nous? L'objet de nos ambitions est-il "The greatest in the world..."

— Oh! non! non, non... répondra-t-on souvent avec une litanie de négations. Oh non! nous ne sommes pas des Américains..."

Il ne faut pas mépriser les hautes ambitions des jeunes Américains. Malgré l'immensité de leur tâche, ces jeunes gens ont au moins le mérite de ne pas se décourager. Ils rêvent de faire triompher un jour les principes catholiques dans leur vaste patrie, tout imprégnée de protestantisme et de paganisme; ils se mettent à l'oeuvre dans leur petit coin. C'est un exemple que nos jeunes gens et nos jeunes filles pourraient suivre au Canada, où la tâche est beaucoup plus facile.

Un publiciste japonais très en vogue, self made man, comme disent les Américains, novus homo, comme dirait Cicéron, écrivait tout dernièrement: "On fait plus avec une once d'instruction et cent livres d'ambition qu'avec cent livres d'instruction et une once d'ambition. Dans le premier cas on réussit toujours, dans le second on n'aboutit à rien." Si nos jeunes catholiques étaient possédés du désir de faire triompher leurs idées religieuses dans la vie contemporaine, verrait-on ce que l'on voit dans les théâtres, dans les usines, dans le commerce, dans la politique et les professions libérales?..."

Côme Cossette, S.J., Weston, Collège, Weston, Mass.

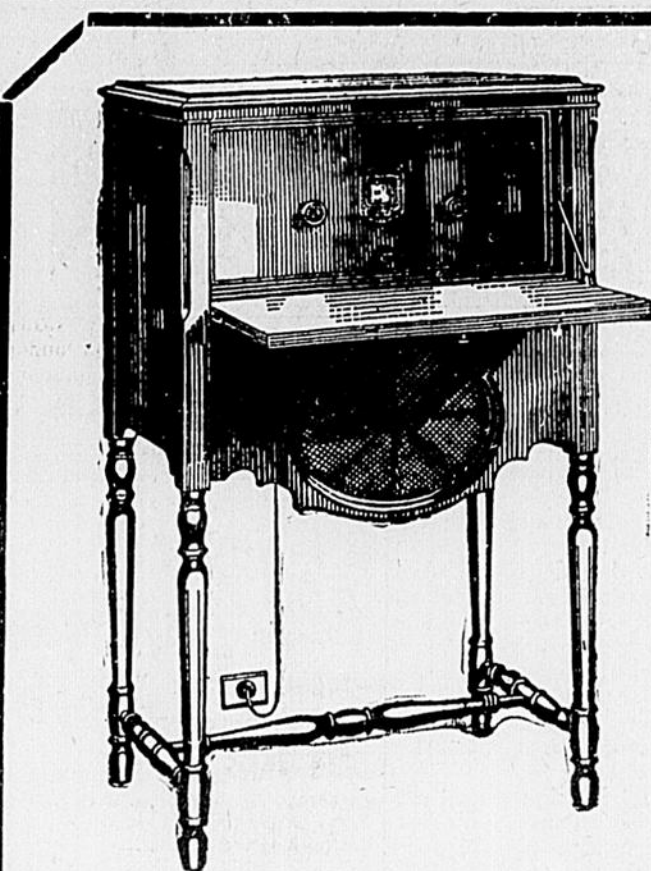
VISITEUR ROYAL AU CANADA

MEMBRE DE LA FAMILLE ROYALE D'ESPAGNE AU CANADA

M. C. W. Johnston, assistant du général au service des voyageurs du Canadien National, annonce aujourd'hui les détails de l'itinéraire que suivront les membres de la famille royale d'Espagne qui doivent arriver à Montréal, le 1er décembre prochain.

Les distingués visiteurs qui sont: S.A.R. l'Infante don Alfonso, S.A.R. l'Infante Dona Béatrix, S.A.R. le Prince Don Alvaro d'Orléans Bourbon, la señorita Dona Pomposa de Escudon, le marquis de Vellavieja, M. Robert Pepworth, secrétaire de S.A.R. l'Infante Don Alfonso et M. Charles LeMaire, directeur de M.M. The Cook & Sons voyageront dans le wagon particulier "Pacifique" que le Canadien National mettra à leur disposition dès leur arrivée à New-York. Leur départ de New-York s'effectuera le 21 novembre et après avoir visité Princeton, N.J., Philadelphie, Penn., Wilmington, Del. et Boston, Mass., ils reviendront à New-York le 27 novembre et le lendemain partiront pour Washington où ils prendront le train le 30 novembre pour Montréal. Ils arriveront à la gare Bonaventure à 11 h. 30, samedi le 1er décembre.

Les distingués visiteurs demeureront dans la Métropole jusqu'à onze heures, dimanche soir le 2 décembre, alors qu'ils monteront dans le train de Détroit du Canadien National. Ils reviendront ensuite à New-York via Welland, Ont., et Buffalo, N.Y.



FADA Radio

TOUT ELECTRIQUE — PAS DE BATTERIES — IL SUFFIT DE LE RACCORDER A VOTRE DOUILLE DE LUMIERE PUIS DE SYNTONISER.

La simplicité qui accompagne le fonctionnement du Nouveau Fada tout Electrique est remarquable; aussi pour vous convaincre de ce fait vous n'avez qu'à assister à l'une de nos démonstrations quotidiennes.

MODELE "30"

6 LAMPES ET RACIFICATEUR

\$250.

(sans lampes)

EN VENTE A CONDITIONS FACILES

CHEZ

LINDSAYS

C. W. LINDSAY & CO. LIMITED

134, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

J.-E. GRÉGOIRE, Gérant.

Représentant à Grand'Mère et à Shawinigan Falls, de même que salle d'échantillons: M. E. PINEL, 91, 2ème rue, Shawinigan Falls Téléphone 527-j

UNE CHANCE SUR UN BILLION

Avoir une chance sur un billion est une location populaire pratiquement synonyme d'impossible, mais un cultivateur de l'Ouest vient de prouver que la chose peut se faire.

Il y a quelque temps, M. C.-R. Sommerville, d'Argue, Manitoba, chargea un wagon de blé et l'expédia à la tête des Grands Lacs par le Canadien National. Ce wagon portait le numéro 432871. Quelques jours plus tard il demanda au Canadien National de lui fournir un autre wagon qu'il chargea de nouveau et expédia à la tête des Grands Lacs. Quelle ne fut pas sa surprise de constater que ce wagon était le même que celui qu'il avait chargé deux semaines auparavant.

Dans les bureaux du Canadien National on avait aussi remarqué la coïncidence et après calcul fait en tenant compte du nombre de wagons en circulation dans l'Ouest l'on calcula que Monsieur Sommerville avait une chance sur un billion de recevoir le même wagon et que le hasard avait pratiquement fait l'impossible.

Tempêtes sérieuses sur les côtes françaises

Les côtes françaises sont éprouvées par une terrible tempête. 31 victimes en Angleterre

DES NAUFRAGES

La violente tempête dont la France a eu sa part, avec les autres pays du nord-ouest de l'Europe, s'est abattue samedi soir, avec l'accompagnement des S.O.S. lancés à travers l'espace par des vaisseaux et des avions.

L'ouragan a laissé des traces pénibles sur terre et sur mer. Les appels S.O.S. ont commencé à arriver aux petites heures hier matin, venant de navires sur la Manche et sur la côte ouest de la France. Trois appels de navires en détresse et un autre d'un avion inconnu furent entendus à Brest, et de dix autres furent capturés à Quimper.

Cette tempête fut l'une des plus terribles éprouvées depuis une douzaine d'années. Le vapeur "Almania" est arrivé à Cherbourg avec douze heures de retard, à cause de la tempête sur la Manche.

On avait annoncé un retour de la tempête de vendredi dernier en Angleterre, mais ce pronostic ne s'est pas réalisé hier. Toutefois les nouvelles mentionnent que cinq autres mortalités ont été déclarées, ce qui porte à 41 le nombre des victimes faites par l'ouragan. Cinq membres de l'équipage du petit schooner Mary-Anna, de Liverpool, se sont noyés quand le vent a poussé leur bateau sur les rochers de Dulac.

CONSIGNATIONS DE RENARDS ARGENTES ET DE VISOUS

Une consignation de 58 renards argentés et de 24 visons élevés dans un ranch de la Colombie-Britannique sont arrivés à Montréal, hier, par la compagnie de messagerie du Canadien National à qui a été confié le soin de les transporter en Allemagne, où ces animaux seront gardés sur des ranchs d'élevage.

D'après les hauts fonctionnaires du service des messageries du Canadien National l'émigration du Canada des renards argentés et autres animaux à fourrure augmente sans cesse. Au cours de l'année, 161 renards argentés ont été transportés par le Canadien National à différents points des Etats-Unis et 460 autres ont pris la direction de la France, de l'Allemagne, de la Hollande, de la Suisse, de la Suède et du Japon. De plus cette compagnie a transporté en France et en Hollande 107 visons et 20 ratsons.

Ce n'est que dernièrement que le Japon s'est mis à importer des animaux à fourrure du Canada, mais les demandes de ce pays sont de plus en plus nombreuses. Tout dernièrement encore la compagnie de messageries du Canadien National y transportait huit renards argentés de l'île du Prince-Edouard et quatre visons de la Province de Québec.

Grand'Mère

La cité de Grand'Mère a maintenant son organe

Notre ville, à l'instar des autres centres importants de la Province possède maintenant son organe local. En effet, un hebdomadaire vient d'être publié la semaine dernière et porte nom "L'opinion publique de Grand'Mère". Le directeur est le Dr J.-Ed. Guibord, maire de notre ville, et est rédigé en collaboration. Il paraîtra chaque semaine le vendredi.

Notre ville a pratiquement toujours eu son journal, tels: La semaine, le digesteur et le Journal. Nous n'avons été privé depuis bientôt trois ans, cette lacune vient donc d'être comblée.

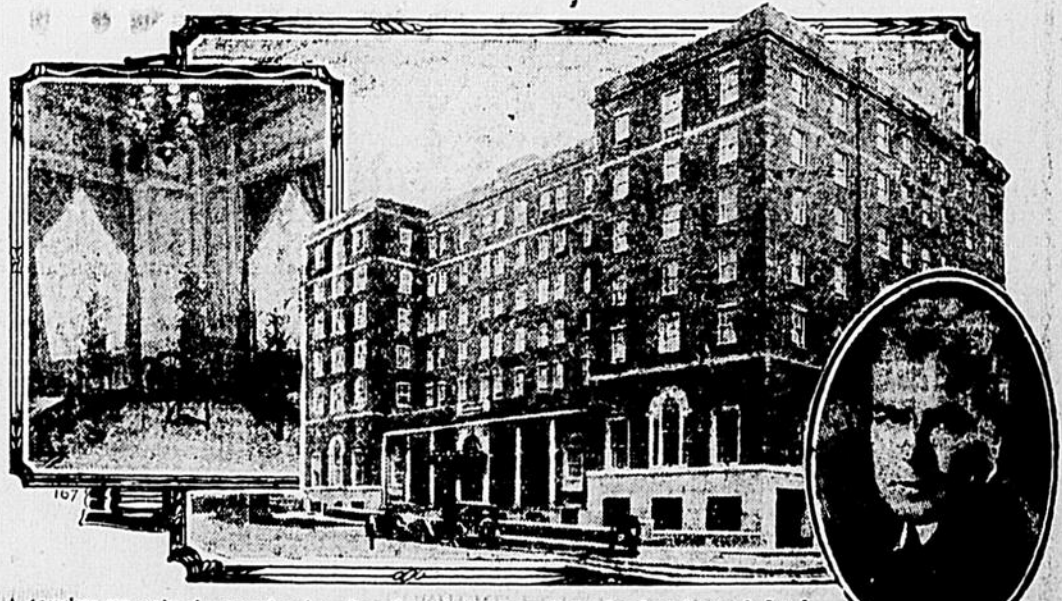
Grand'Mère a une population de 7179 âmes

D'après le recensement fait par les autorités paroissiales de St-Paul et St-Jean Baptiste de Grand-Mère, il appert que la population totale de ces deux paroisses compte 7179 âmes réparties comme suit:

Paroisse St-Jean-Baptiste

La paroisse de St-Jean-Baptiste compte 236 familles catholiques et 12 familles non-catholiques, avec une quantité de 1061 communicants et 375 non-communicants. A ces chiffres il faut ajouter 65 non-catholiques, ce qui porte la population totale de cette paroisse à 1501 habitants.

L'Hôtel "Lord Nelson" à Halifax



A gauche: un coin du grand salon dans lequel on aperçoit au fond un buste de Lord Nelson. Au centre: l'hôtel "Lord Nelson". Dans le médaillon: M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, invité d'honneur au banquet d'inauguration.

Les citoyens de Halifax sont aujourd'hui fiers de pouvoir mettre à la disposition des visiteurs qui viennent chez eux, un hôtel moderne qui rivalise pour le confort, le luxe même, avec les plus beaux de ce continent. Cet hôtel, le "Lord Nelson", construit avec le concours financier du Pacifique Canadien, a été solennellement inauguré ces jours derniers au milieu d'une affluence considérable de personnages distingués des Provinces Maritimes et de l'extérieur. M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, qui avait été invité à assister au grand banquet qui marqua l'ouverture de la nouvelle hôtellerie, y prononça un intéressant discours dans lequel il esquissa l'oeuvre du Pacifique Canadien en Nouvelle-Ecosse et laissa entrevoir ce que cette Compagnie était disposée à entreprendre dans cette partie de notre pays, pourvu qu'on lui en fournisse l'occasion.

Pour ce qui est de l'hôtel même, son apparence tant intérieure qu'extérieure est un hommage direct aux architectes et constructeurs. L'édifice est du style Géorgien dans sa construction et sa décoration; dans la disposition des salles publiques, l'on a tenté avec

succès de faire revivre la période à laquelle se rattache le nom historique du grand amiral anglais. Un vaste hall d'entrée est conçu dans le style Géorgien. Au-dessus du foyer est placée une peinture de Lord Nelson; dans un coin, se trouvent un buste du héros de Trafalgar et une miniature de son navire-amiral le "Victory". La décoration intérieure est très vive et or, avec tinte de bleu mat, couleur qui prédomine dans tout l'édifice. Les colonnes sont entourées de miroirs avec encaînement bronze doré. Les boiseries sont en chêne de même que l'aménagement. Il y a en outre un salon de coiffure, un salon de toilette et plusieurs autres salles à l'usage du public. Aux étages supérieurs, on se trouve les chambres, une suite royale d'un grand luxe a été aménagée. Le besoin d'un véritable hôtel moderne se faisait sentir depuis longtemps à Halifax et sa construction aura sans doute pour effet de stimuler encore plus le mouvement touristique dans la Nouvelle-Ecosse, dont les beautés scéniques et les nombreux endroits historiques ne le cèdent en rien à ceux des autres provinces du Dominion.



QU'EST-CE QUI VOUS REND SI FATIGUE ?

Ce n'est certes pas le travail, qui ne fait de mal à personne. Mais c'est l'effort que vous vous imposez pour digérer des aliments lourds et trop riches, qui surchargent votre système.

Le Bon Pain UNIC

est une nourriture pleine d'énergie, faite d'ingrédients de qualité. Ce pain vous fournira cette vivacité et cette énergie qui contribueront à votre succès.

DEMANDEZ-LE à votre épicier.

La Boulangerie Moderne, 47, rue Volontaire Tél. 321w Trois-Rivières.